Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Jeunes pasteurs en ville

« Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Tchad »

Auteurs :

Cécile Patat

Djimet Seli

Juin 2019

•iram Paris (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• iram Montpellier

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier sur Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

SOMMAIRE 3

LISTE DES ACRONYMES 5

CARTE DU TCHAD 7

1. INTRODUCTION 8

1.1. Présentation de l'étude exploratoire « Jeunes migrants issus des milieux pastoraux et citoyenneté : accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso) ». 8

1.1.1. Positionnement de l'étude et principaux objectifs 8

1.1.2. Justification du choix des deux pays (Tchad et Burkina-Faso) 10

1.1.3. Méthodologie de l'Etude 11

1.2. Termes de référence et méthodologie de la mission « Analyse du contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales : perception, stratégies mises en œuvre et pistes d'action » (Tchad – janvier 2019) 12

2. PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE LA SITUATION DES JEUNESSES PASTORALES ET DE LEURS MOBILITES 14

2.1. La problématique de l'insertion de la jeunesse pastorale vue par les acteurs publics 14

2.1.1. La « marginalisation » et la méconnaissance des jeunes issus des milieux pastoraux 15

2.1.2. Une divergence de vue sur l'ampleur du phénomène des migrations hors du campement … 17

2.1.3. … Qui n'a pas émergé comme enjeu de réflexion politique 19

2.1.4. L'analyse des facteurs de migration des jeunes éleveurs par les acteurs publics 21

2.2. Chez les Partenaires Techniques et Financiers, les injonctions internationales ne se traduisent pas encore par des actions de grande envergure à destination de la jeunesse rurale (a fortiori pastorale) 25

2.3. Les associations communautaires et les faitières d'OPE ou interprofessions en position de « lanceurs d'alerte » 28

3. SERVICES ET DISPOSITIFS D'APPUI A LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION DES JEUNESSES RURALES, EN PARTICULIER PASTORALES 33

3.1. La prise en compte de la jeunesse pastorale dans les politiques publiques à destination de la jeunesse 34

3.1.1. La prise en compte de la jeunesse dans les politiques publiques nationales 34

3.1.2. La formation et l'accompagnement à l'insertion des jeunes à la traîne 37

3.2. La jeunesse pastorale, dans l'angle mort des institutions internationales au Tchad ? 39

3.2.1. Les programmes de développement rural et de sécurisation des systèmes pastoraux 41

3.2.2. Formation professionnelle et emploi des jeunes : un focus sur la jeunesse urbaine 47

3.3. Pas de stratégies jeunesse développées au niveau des faîtières d'OPE et interprofessions 50

3.4. Les associations communautaires de jeunes 51

4. QUELLES PISTES D'ACTION EN ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS D'INSERTION DES JEUNESSES ISSUES DES MILIEUX PASTORAUX DANS LES ZONES URBAINES ? 53

5. CONCLUSION : LA PROBLEMATIQUE DES JEUNES MIGRANTS PASTEURS « FAIT-ELLE ACTION PUBLIQUE » ? 54

6. BIBLIOGRAPHIE 56

ANNEXES 61

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude 61

Annexe 2 : Listes de personnes rencontrées (du 16 au 24 janvier 2019) 64

Annexe 3 : Grille d'analyse 68

Liste des acronymes

AEN - Association des éleveurs Nomades

AFD – Agence Française de Développement

AFPAT – Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad

AGAG – Animal Production and Genetics Branch de la FAO

AGR – Activités génératrices de revenus

AJN – Association des jeunes éleveurs nomades pour le développement rural

AJPST - Association des jeunes peuls solidaires du Tchad

APESS – Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane

BAD – Banque Africaine de Développement

BM – Banque Mondiale

CNCJ - Conseil National consultative de la Jeunesse

CONFIFET - Confédération Interprofessionnelle de la Filière Elevage au Tchad

DDC – Direction du développement et de la coopération suisse

DPENIES – MENPC - Direction de la Promotion des Ecoles Nomades, Insulaires et des Enseignements Spécialisés

ENATE – Ecole Nationale Technicien d'Elevage

ETFP - Enseignement technique et formation professionnelle

FAO – Food and Agriculture Organisation

FFU - Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

FONAP - Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle

HIMO – Haute Intensité de Main d'Oeuvre

IRAM – Institut de Recherche et d'Application de Méthodes de développement

ONAJES - Office national d'appui à la jeunesse et aux sports

ONAPE - Office National de Promotion de l'Emploi

OPE – Organisations professionnelles d'éleveurs

PASTOR – Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral

PIRPT - Projet d'infrastructures rurales, pastorales et de transhumance

PONAJEUN - Politique Nationale de la Jeunesse

PRAPS – Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel

PREPAS - Projet de renforcement de l'élevage pastoral

PREPP - Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières

PTF - Partenaires Techniques et Financiers

UE – Union Européenne

Carte du Tchad

1. Introduction

1.1. Présentation de l'étude exploratoire « Jeunes migrants issus des milieux pastoraux et citoyenneté : accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso) ».

1.1.1. Positionnement de l'étude et principaux objectifs

L'étude exploratoire « Jeunes migrants issus des milieux pastoraux et citoyenneté : accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso) » a été conçue à l'initiative de la branche *Animal Production and Genetics Branch* (AGAG) de la FAO (Voir Annexe 1).

Les produits contribuent aux résultats des Programmes Stratégiques de la FAO 3 'Réduction de la pauvreté', plus précisément au résultat attendu 3.2.1. "Soutien politique et renforcement de capacités pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies, de directives et programmes de soutien à l'emploi rural décent, l'entreprenariat et le développement des compétences, spécialement des jeunes et des femmes" (Cadre de résultats 2018-19, Objectifs stratégiques et fonctionnels) ainsi qu'au Programme Stratégique 5 'Réduction des risques et de la vulnérabilité dans les pays à l'échelle des ménages et des communautés', en particulier au résultat attendu 5.3. "Réduction des risques et de la vulnérabilité dans les pays à l'échelle des ménages et des communautés" (Cadre de résultats 2018-19, Objectifs stratégiques et fonctionnels). Les travaux s'inscrivent également dans le programme d'activités du Projet GLoNet Sahel (Activité 3.3, composante régionale).

Cette étude part d'un constat formulé à l'occasion d'un atelier de réflexion organisé au siège de la FAO à Rome (juillet 2018) réunissant différentes divisions de l'institution[1] et les consultants en charge de l'étude. Le constat est le suivant. Dans le contexte politico-sécuritaire actuel au Sahel, des représentations négatives stigmatisant les populations pastorales comme protagonistes majeures des violences sont véhiculées par les médias, les institutions et les

[1]Social Protection Division (ESP), Agricultural Development Economics division (ESA/SP5), Plant Production and Protection Division (AGP), Technical Cooperation for Emergency Division (TCE/SP5)

politiques. La situation des jeunes pasteurs est alors pensée en référence à une relation supposée causale entre rareté des ressources foncières, chômage, et conflits violents. Comme les autres jeunes sahéliens et sahariens, leur situation est aussi pensée dans le milieu de l'aide au développement par rapport aux objectifs de gestion des flux migratoires vers l'Europe. Une première hypothèse est que ces discours normatifs empêchent de saisir les enjeux nouveaux posés par l'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux dans un contexte de changements structurels rapides (démographie, libéralisation, globalisation et extraversion, diversification des activités, échanges économiques, continuum rural-urbain dans lequel de nombreux acteurs sont pris au travers des réseaux migratoires, démocratisation et décentralisation), des enjeux d'autant plus mal connus dans le milieu du développement que les dispositifs de production de données sont peu adaptés aux spécificités des sociétés pastorales. Il est important de déconstruire ce discours. Cette vision simpliste n'explique pas les tendances longues et les changements structurels qu'affrontent les sociétés rurales et en particulier pastorales ainsi que leurs déterminants, en particulier ceux de nature politique qui jouent un rôle décisif dans la compréhension des scenarios actuels et dans l'élaboration de réponses appropriées.

Une seconde hypothèse est que les niveaux structurellement plus faibles de scolarisation et de formation professionnelle dans les groupes pastoraux et leur marginalisation plus forte par rapport aux institutions de l'Etat justifient une réflexion spécifique et, dans une logique d'équité, des dispositifs d'appui spécifiques. Si, historiquement, cette marginalité a permis aux sociétés pastorales d'éviter certaines pressions administratives, aujourd'hui elle s'ajoute aux contraintes qui précarisent les droits de base et l'inclusion sociale et économique des pasteurs – et de leur jeunesse.

Si l'étude prend les dynamiques migratoires comme porte d'entrée privilégiée dans l'analyse des changements structurels, elle ne se place pas dans une perspective opérationnelle de gestion des flux migratoires mais s'inscrit plutôt dans une perspective de gouvernance[2] des ressources, des mobilités et des services. Elle pose la question de la place des jeunes dans les dispositifs de gouvernance et, en particulier, celle des relations entre les jeunes pasteurs et les institutions et représentants de l'Etat. Elle vise à identifier la diversité des ressources, matérielles et

[2]Gouvernance au sens non normatif du termes de régulations qui émergent des interactions répétées entre acteurs et institutions, voir Blundo, Giorgio et Pierre-Yves Le Meur– 2009, « Introduction : an anthropology of everyday governance collective service delivery and subject-making », in G. Blundo et P.Y. Le Meur (dir.), *The Governance of Daily Life in Africa: Ethnographic Explorations of Public and Collective Services*. Leiden, BrillAcademic Pub : 1-37

symboliques, et des services dont les jeunes pasteurs ont besoin en dehors des campements pour s'insérer socialement, économiquement et politiquement.

1.1.2. Justification du choix des deux pays (Tchad et Burkina-Faso)

L'étude est conduite dans deux pays, le Tchad et le Burkina-Faso. Ces deux pays ont été retenus parce qu'ils offrent des contrastes intéressants tant du point de vue des économies pastorales, des politiques sectorielles sur le pastoralisme et la jeunesse, que des questions de gouvernance et de citoyenneté.

Il s'agit de deux grands pays d'élevage sahélien. Au Burkina Faso, l'écrasante majorité des pasteurs appartient à des clans Peuls culturellement proches et pratique un agro-pastoralisme avec une base de résidence fixe. Au Tchad, les groupes pastoraux sont beaucoup plus diversifiés. Une grande partie du pays étant située en zone saharienne ou sahélienne, de nombreux pasteurs n'ont pas de base de résidence fixe et une pratique de l'agriculture aléatoire.

Les deux pays font face à de graves crises politico-sécuritaires : dans la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso[3] ; aux frontières du Tchad, en Centrafrique, au Soudan, en Libye et dans le lit du lac Tchad où les éléments rattachés à Boko Haram sont actifs. Ces crises fragilisent fortement les économies pastorales (pâturages devenus inaccessibles, dégradation de l'accès au marché) et favorisent le départ des jeunes des campements. Au Tchad, la chute du prix du pétrole d'un côté et les fermetures intermittentes des frontières de l'autre entretiennent une crise économique profonde, aggravée, en particulier dans le secteur du bétail, par la chute de la naira nigériane.

Les deux pays ont par ailleurs connu récemment de très fortes tensions sociales, mêlant revendications politiques, sociales et économiques. Au Burkina Faso, l'insurrection populaire de 2014 a permis, sans violence, un changement de régime présidentiel. Au Tchad, les manifestations qui ont secoué le pays entre 2014 et 2016 ont été durement réprimées et n'ont pas permis de changement politique[4]. L'issue de ces mouvements sociaux contemporains témoigne de différences importantes dans les formes de gouvernance et dans les rapports à la

[3] International Crisis Group, 2017. *Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad*, Rapport Afrique N°254

[4] De Bruijn M.E. et Both J.C., 2017. « Youth Between State and Rebel (Dis)Orders: Contesting Legitimacy from Below in Sub-Sahara Africa », Small Wars & Insurgencies.

citoyenneté dans les deux pays. La notion de citoyenneté est très présente dans l'univers associatif et populaire urbain au Burkina Faso[5]. Au Tchad au contraire, certains auteurs[6] considèrent que la citoyenneté – au sens d'une personne qui dans sa relation à l'Etat peut s'attendre à une protection et à des services - est rendue plus difficile d'accès par la nature autoritaire du pouvoir politique.

1.1.3. Méthodologie de l'Etude

L'étude exploratoire est constituée de deux volets dans chacun des pays (Tchad, Burkina-Faso):

1. Le premier volet réalisé par Madame Charline Rangé a consisté en des enquêtes exploratoires visant à analyser les réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux, au Tchad (octobre 2018) puis au Burkina-Faso (décembre 2018).
2. Le second volet, réalisé par l'IRAM, a porté sur l'analyse du contexte institutionnel d'accompagnement à l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales et l'analyse des perceptions au Tchad (janvier 2019 à N'Djamena puis février 2019 à Dourbali) et au Burkina-Faso (février 2019 à Ouagadougou, mars 2019 à Bobo et Dori).

Chacune de ces enquêtes a fait l'objet de rapports spécifiques, présentant les résultats intermédiaires de chacune des missions réalisées. A l'issue des travaux d'enquête, un rapport de synthèse présentant un diagnostic sous-régional comparé (Burkina Faso-Tchad) sur la situation de la jeunesse migrante d'origine pastorale au Sahel et les conditions de son inclusion citoyenne est partagé avec les partenaires dans les deux pays au cours d'un atelier sous-régional à Ouagadougou, Burkina Faso en juillet 2019, organisé par l'IRAM avec l'appui de la FAO. Au-delà, cette étude et en particulier les principaux constats et recommandations qui en seront tirés, contribueront à la l'élaboration collective par les services de la FAO et les pays partenaires de priorités d'action publique en faveur de la jeunesse d'origine pastorale.

---

[5] On pense notamment au mouvement « Le balai citoyen » (http://www.lebalaicitoyen.com/) qui a porté l'insurrection de 2014 ou encore à l'association Laboratoire Citoyennetés (http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_organismes/fiche-organismes-120.html)

[6] M.E. de Bruijn, 2013. « Le point de vue de M.E. de Bruijn », In Autour d'un livre. Marielle Debos, Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres, Politique Africaine, 2013, 4, n°132, p. 175-196

M. E. de Bruijn et H. van Dijk, « The Multiple Experiences of Civil War in the Guera Region of Chad 1965-1990 », *Sociologus*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 61-98

M. E. de Bruijn, « The Impossibility of Civil Organizations in Post-war Chad », in A. Bellagamba et G. Klute (dir.), *Beside the State : Emergent Powers in Contemporary Africa*, Cologne, RüdigerKöppe Publishers, 2008, p. 89-105.

1.2. Termes de référence et méthodologie de la mission « Analyse du contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales : perception, stratégies mises en œuvre et pistes d'action » (Tchad – janvier 2019)

Après la mission exploratoire réalisée à N'Djamena au Tchad par Madame Charline Rangé en septembre – octobre 2018 sur les réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux[7], la mission faisant l'objet du présent rapport avait pour objet de rendre compte du contexte institutionnel dans lequel s'insère cette problématique. Il s'est agi en particulier d'analyser les perceptions des différentes catégories d'acteurs impliquées, de près ou de loin, dans cette problématique (acteurs publics et organismes affiliés, faitières d'organisations professionnelles et interprofessions, Organisations Non Gouvernementales, associations communautaires, partenaires techniques et financiers), d'identifier les stratégies et/ou services existant en appui à ces jeunes et enfin les pistes d'action et d'institutionnalisation souhaitables (Voir Annexe 2).

Cette analyse repose sur une grille produite en amont de la mission de terrain et qui se structure en trois axes (voir Annexe 3):

- Axe 1 : quelles sont la perception et la représentation publiques des migrations urbaines et des processus d'insertion des jeunesses issues des milieux pastoraux ?
- Axe 2 : quels services et/ou dispositifs existent au service de ces jeunesses pastorales, en termes de formation professionnelle, d'alphabétisation, d'accompagnement à l'insertion économique et/ou sociale ? Cette problématique fait-elle action publique ? si oui, quelles interventions et dispositifs ont été développés ou sont à l'étude ?
- Axe 3 : quelles pistes potentielles d'action en accompagnement du parcours d'insertion des jeunesses issues des milieux pastoraux dans les zones urbaines ?

La mission de terrain s'est déroulée à N'Djamena du 16 au 24 janvier 2019 puis à Dourbali du 25 février au 3 mars 2019 et a été réalisée par deux consultants pour le compte de l'Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM), Cécile Patat et Djimet Seli. Elle a été complétée d'une revue bibliographique (Voir Annexe 4).

[7] Voir Le rapport « Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux au Tchad et au Burkina Faso, (Rangé, 2019) »

Au total une quarantaine de personnes ont été interviewées, parmi lesquelles des acteurs publics (Ministère de l'Elevage, Ministère de la formation professionnelle et des petits métiers, Ministère de la Promotion des jeunes, des sports et de l'emploi) et organismes affiliés (Office national d'appui à la jeunesse et aux sports – ONAJES, Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle – FONAP), des faitières d'organisations professionnelles (Association des éleveurs Nomades, Confédération Interprofessionnelle de la Filière Elevage au Tchad - CONFIFET, COPAFIB), des associations communautaires (Kawtal, Rabita, Association des jeunes peuls solidaires du Tchad – AJPST, AFPAT) et le Conseil National consultative de la Jeunesse - CNCJ, des Partenaires Techniques et Financiers (Agence française de Développement, Union européenne, Coopération suisse, Banque Mondiale).

Le présent rapport présente et synthétise les résultats pour la partie tchadienne de l'étude. Il est structuré autour des trois axes d'analyse identifiés en amont de la mission. Une seconde mission dans une ville secondaire du pays (Dourbali) a été réalisée en février 2019 et a fait l'objet d'un rapport spécifique.

2. Perceptions et représentations de la situation des jeunesses pastorales et de leurs mobilités

Cet axe d'analyse avait pour objet de recueillir les « discours institutionnels » et les perceptions des acteurs rencontrés, dans leur diversité, sur la question du continuum rural-urbain dans lequel de nombreux acteurs sont pris au travers des réseaux migratoires et de la place des migrations urbaines dans les processus d'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux (garçons-filles). Rapidement, les questionnements ont dû être élargis, la question des migrations urbaines des jeunesses pastorales étant peu ou pas comprise par nos interlocuteurs. Nous avons alors fait le choix d'orienter les entretiens sur une question plus ouverte, celle de l'insertion économique et sociale de ces jeunes, qu'ils soient restés au campement ou qu'ils aient migré vers d'autres destinations (zones rurales en dehors du campement, villes secondaires du pays, migrations sous-régionales ou internationales, etc.). Cette évolution dans les discussions menées est intéressante dans la mesure où elle montre, qu'à ce stade, les dynamiques d'insertion de la jeunesse pastorale et le rôle des migrations dans leur parcours d'insertion ne sont pas très documentées. Elle montre par ailleurs que les injonctions internationales en matière d'appui à la jeunesse, de sécurité et de lutte contre les migrations (entendues internationales), ne se sont pas encore traduites, au Tchad, par des actions de grande envergure à destination de la jeunesse (notamment pastorale et rurale). Ainsi la question de la jeunesse pastorale n'a pas encore émergé au Tchad comme un enjeu de politique publique ou d'aide de développement et la question de son avenir et des opportunités à lui offrir n'est pas ouvertement posée.

2.1. La problématique de l'insertion de la jeunesse pastorale vue par les acteurs publics

Deux catégories d'acteurs publics ont pu être rencontrées au cours de la mission : les services centraux en charge des questions d'élevage, d'une part, les services centraux en charge de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, d'autre part.

2.1.1. La « marginalisation » et la méconnaissance des jeunes issus des milieux pastoraux

Un des premiers constats tiré des entretiens menés auprès des acteurs institutionnels concerne la **forte marginalisation** des populations pastorales (en termes d'accès aux services de base notamment : santé et éducation). Selon nos interlocuteurs, cette « marginalisation » serait à rattacher à : i) des décennies de développement territorial asymétrique au détriment des zones rurales et en particulier des zones pastorales, avec comme conséquence une pénurie de services publics de base dans les zones rurales du pays; ii) des populations « difficilement saisissables » par les institutions, en raison notamment de leur mode de vie (nomadisme et éloignement des centres urbains où ces services sont accessibles) qui rend ces populations difficilement accessibles pour les services déployés auprès des populations (en l'absence de sédentarisation) ou qui nécessitent des adaptations importantes pour tenir compte de ce mode de vie (par exemple pour l'éducation ou la formation professionnelle) ; iii) enfin, le rejet, par ces populations du « mode de vie moderne » (ce qui serait néanmoins en train de changer selon nos interlocuteurs).

Certains de nos interlocuteurs attirent l'attention sur les problématiques sociales auxquelles ces populations sont confrontées (accès à la santé, mariages et grossesses précoces, accès à l'éducation). En revanche, les enjeux de formation et d'insertion économique et sociale ne sont pas posés.

> « *Ce sont des populations marginalisées. La difficulté vient d'une question de culture peut-être. Ils ne s'intéressent pas à l'éducation formelle. Ils n'aiment pas l'hôpital mais préfèrent les marabouts. Avec des conséquences importantes en matière de santé reproductive. Les filles sont données en mariage très tôt (12-13 ans), bien qu'une loi de 2015 interdise le mariage des enfants (avant 18 ans). Mais aucune sensibilisation n'est faite dans leur milieu et il n'y a personne pour dénoncer les grossesses et les mariages précoces* ». (Entretien Administration nationale, janvier 2019).

> *« Il y a un problème d'accès à l'éducation et plus généralement un manque d'accès aux services de base en raison de la mobilité. 80% de l'élevage au Tchad est mobile et la plupart des jeunes, de 8 à 25 ans, sont derrière les animaux et sont en mouvement. ».* (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

En revanche, l'existence d'une **marginalisation politique explicite n'a été ouvertement mentionnée** par aucun de nos interlocuteurs institutionnels, au contraire des discours portés par les associations communautaires qui mentionnent une stigmatisation forte des communautés peules.

Cette marginalisation des populations pastorales se double du constat d'une **méconnaissance très forte**, par les acteurs institutionnels, **de cette jeunesse et des dynamiques qui la traversent** :

> i) Tandis que d'importants progrès ont été réalisés dans la connaissance des systèmes pastoraux (et de leurs modes de vie) par notamment la réalisation de travaux d'analyse des dynamiques sociales au sein de ces sociétés et d'enquêtes socio-économiques au sein des campements[8], ces savoirs ne sont pas toujours partagés et connus des acteurs institutionnels que nous avons pu interviewer.
>
> « *Le pastoralisme n'a jamais été compris par le « monde moderne », on ne comprend pas pourquoi les pasteurs sont comme ça. C'est déjà le cas pendant l'époque coloniale où on a essayé de les sédentariser pour les recenser et les contrôler ».* (Entretien personne-ressources, janvier 2019).
>
> ii) D'autre part les jeunes n'ont pas la parole, contrairement aux personnes en situation de responsabilité qui ont, eux, accès aux arènes de décision. Ainsi, les besoins et les aspirations des jeunes issus de ces communautés ne sont-ils pas connus de ces acteurs et n'ont pas fait l'objet d'études et d'enquêtes spécifiques permettant d'appréhender la diversité des profils et des parcours de jeunes.

Cette méconnaissance des dynamiques pastorales est particulièrement prégnante du côté des acteurs en charge de la formation professionnelle et de l'accompagnement à l'emploi. Pour ces acteurs, l'enjeu principal serait avant tout de sédentariser les populations nomades si l'on veut leur permettre d'avoir accès aux services déployés par l'Etat. Par ailleurs, nos interlocuteurs manifestent une certaine incompréhension sur le ciblage de cette population, par rapport à d'autres groupes (jeunes agriculteurs, pêcheurs) dans les mêmes zones qui sont également, voire davantage, en difficulté.

---

[8] De nombreux travaux ont été réalisés dans ce sens mais ne sont pas toujours publiés. Parmi les ouvrages ayant fait l'objet de publications on peut citer notamment: Marty, A., Eberschweiler, A.,Dangbet, Z., « Au cœur de la transhumance - Un campement chamelier au Tchad central. Septembre 2006-avril 2007 », Antea, Iram, Karthala, 2009.

> *« Ce ne sont pas que les pasteurs qui migrent, il y a aussi les pêcheurs. Il n'y a pas de raisons que dans une même zone on s'occupe d'un groupe et pas des autres. Il n'y a pas que les jeunes pasteurs qui se déversent dans les zones urbaines. Il y a beaucoup de projets sur les nomades (PIRPT, PASTOR, APESS, Suède…) ».* (Entretien administration nationale, janvier 2019).

Enfin, les **jeunes filles** sont encore moins un sujet, dans la mesure où, selon nos interlocuteurs, elles resteraient au campement. En effet, dans l'ensemble, les discussions ont implicitement porté sur la situation des jeunes hommes, la plupart de nos interlocuteurs (toutes catégories confondues) considérant que les jeunes filles issues des communautés pastorales n'étaient pas confrontées à ces situations de migration (soit parce qu'elles ne partent pas à l'aventure, soit en raison des mariages et grossesses précoces). Cette question a été mentionnée par une seule de nos interlocutrices pour qui, au contraire les migrations de jeunes filles vers les zones urbaines ne sont pas rares, même si elles sont sans doute moins massives que pour les jeunes hommes.

> *« Les migrations dans les communautés touchent tout le monde, même les jeunes filles. Cela représente sans doute une moins grande masse que les garçons mais elles aussi partent. Les statistiques sont toujours compliquées, mais cela concernerait une fille sur 5, tandis que pour les garçons ce serait 2 ou 3 garçons sur 5). Les jeunes filles mariées et divorcées quittent le campement et viennent en ville (Bongor, Moundou, Dourbali, etc.). Elles cherchent à s'accrocher à une famille et à trouver un mari. C'est de plus en plus fréquent, et j'ai des cas concrets dans ma famille, de cousines par exemple qui sont parties. Elles partent seules car les hommes ont quitté le campement et ne sont pas revenus. Ce sont surtout celles qui n'ont pas d'enfants. Celles qui ont des enfants restent au campement. Elles quittent généralement via leur réseau (cousines, famille), elles ne partent pas seules, dans la rue. Pour la plupart c'est une décision personnelle (« je quitte car je ne peux pas avancer dans ma vie, j'ai rien ici »). En ville, elles trouvent des activités de petit commerce, s'attachent à une famille, trouvent un mari. Parfois, certaines tombent dans des difficultés de la vie (elle cite la prostitution). ».* (Entretien organisation de la société civile, janvier 2019).

2.1.2. Une divergence de vue sur l'ampleur du phénomène des migrations hors du campement …

Si la question des migrations internationales (notamment vers l'Europe) a tout de suite été écartée par nos interlocuteurs, ces derniers soulignant que le Tchad n'est pas situé sur une

grande route migratoire et que ses ressortissants, encore plus ceux de culture musulmane, émigrent peu vers l'Europe[9], il existe en revanche une divergence de vue entre les interlocuteurs sur **l'ampleur des migrations** en dehors du campement, qu'elles relèvent de phénomènes d'exode rural, de départ vers des pays limitrophes, de départs vers des zones d'orpaillage, etc., allant de l'idée d'un épiphénomène à celle d'un mouvement de grande ampleur affectant l'ensemble des communautés pastorales (cette situation concernant les jeunes hommes plutôt que les jeunes femmes selon nos interlocuteurs) et qui comporte des risques importants pour l'avenir du pastoralisme, comme pour celui de ces jeunes.

a. D'un épiphénomène …

*« L'exode des jeunes pasteurs est un épiphénomène dans la problématique de l'exode rural. Il n'y a pas une grosse affluence de ces jeunes vers les villes. Il n'y a pas de phénomène de rejet du pastoralisme par les jeunes (*parce que serait un travail pénible). *Ils n'ont pas de fantasme de la ville, déjà parce qu'ils ne vont pas à l'école, même si parfois ils ont des liens avec la ville. Quand ils sont loin* (de la ville), *ils préfèrent vivre dans le campement. Généralement ils refusent de vivre dans une maison en dur qui risque de leur tomber dessus. Et ils refusent de parler français la « langue de Tombalbaye. Lorsqu'il y a des départs, ce sont des départs forcés : par exemple lorsque la famille a perdu le bétail. Ou encore dans le cas des jeunes qui rencontrent des problèmes dans leur communauté : par exemple certains peuls viennent en ville pour vendre les animaux et acheter de l'alcool. Ensuite ces jeunes ne peuvent pas retourner chez le papa parce que qu'est-ce qu'il va leur dire ? Ils n'ont plus le choix que de devenir voleur ou coupeur de routes. C'est toujours des départs forcés. C'est l'étape d'après qui complique la donne : les nouvelles (de ceux qui sont partis) arrivent au campement et font rêver les gens. Des départs « positifs » (gens qui décident de partir) commencent à arriver aujourd'hui. Le phénomène de l'orpaillage et des départs en Libye en revanche est assez rare au Tchad, cela concerne plutôt d'autres pays de la sous-région. Le cas de l'or est vraiment un cas à part (fièvre de l'or). Les jeunes qui partent en Libye ou au Soudan pendant la saison sèche partent pour investir de l'argent dans l'élevage ou dans l'agriculture. Ils ne partent pas pour rester mais pour avoir des revenus de transfert et reconstituer le cheptel. En Libye, ils font ce qu'ils ont appris à faire : être berger. Mais ils reviennent et comme ils sont restés dans leur environnement initial, ils peuvent retourner au campement ».* (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

[9] « Mobilités au Tchad, infographie des mobilités sur le territoire tchadien », Organisation internationale pour les migrations (OIM), mai 2018) :

« Les jeunes qui quittent au Nord ne sont pas des éleveurs car les éleveurs sont cadrés par les parents. Les éleveurs ne laissent pas leurs enfants, même aller à l'école. Les jeunes qui quittent sont plutôt issus des familles pauvres et désœuvrées. Qu'entendez-vous par insertion : s'agit-il de détacher ces jeunes de leur activité de pasteurs ou de les appuyer dans leur activité de pasteur (professionnalisation, augmentation de la production pour qu'ils se déplacent mieux ? ». (Entretien, administration nationale, janvier 2019).

b. … à un mouvement de grande ampleur

« Dans mon village, tous les jeunes sont partis (il est originaire de Am Timan, dans le Salamat). Avant ils transhumaient avec les campements jusqu'à Ati (dans le Batha) à la saison des pluies, maintenant ils travaillent dans les hôtels, ils conduisent des voitures. Il y a un phénomène d'exode rural qui est le fruit de l'absence de développement harmonieux sur le territoire au cours des précédentes décennies. La moitié des gens présents à N'Djamena viennent de la brousse. Dans mon village, tous les jeunes de 19-20 ans sont partis (pas les plus jeunes car ils ne peuvent pas partir seuls » (Entretien administration nationale, janvier 2019).

« Avec la crise économique et financière, les jeunes n'ont pas assez de travail. Ils laissent l'élevage pour le gain facile, l'or dans des régions hostiles du Tchad, d'autres vont en Libye pour nourrir leur famille. Les jeunes partis dans le Tibesti ou en Libye pour trouver de l'or se sont retrouvés pris dans des trafics d'êtres humains : des jeunes sont vendus en Libye et des demandes de rançon sont ensuite envoyées aux parents. Sur 12 jeunes qui partent, 1 seul revient, avec un téléphone et une moto. Ça attire les autres mais qui eux ne réussissent pas ». (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

Selon un certain nombre d'interlocuteurs rencontrés, il manquerait des études approfondies et surtout des données statistiques permettant de saisir les dynamiques en cours et l'ampleur du phénomène des migrations des jeunes pasteurs.

2.1.3. … Qui n'a pas émergé comme enjeu de réflexion politique

Des entretiens réalisés, il ressort que ces points de vue divergents ne font pas l'objet de controverses au niveau national. Les questions des migrations internes ou vers des pays limitrophes des jeunes issues des communautés pastorales ne sont pas ouvertement débattues dans les cadres de concertation (tels que la Plateforme Pastorale) ni, semble-t-il, au niveau

gouvernemental[10] (par ex : analyse des facteurs de migration et de la diversité des trajectoires, impact des départs sur les communautés pastorales et sur les zones d'arrivée ; etc.). La Plateforme Pastorale[11] a ainsi mis en place un groupe de travail sur l'éducation en milieu pastoral[12] mais qui n'intègre pas ces dimensions.

Certains interlocuteurs expliquent cette situation par la faible ampleur du phénomène. Pour d'autres au contraire, ce phénomène est connu de tous (sans qu'il puisse être quantifié, en l'absence de statistiques précises) et fait l'objet de préoccupations fortes des collectivités locales et des chefs de canton dans les zones pastorales. Mais il serait volontairement occulté par le pouvoir central dont l'option choisie serait plutôt une option sécuritaire (dans le contexte politico-sécuritaire régional actuel et de crainte de mouvements de rébellion armée) : répression par le gouvernement de l'orpaillage sur son territoire (Tibesti puis Batha), multiplication et durcissement des contrôles à l'extrême Nord du pays et dans la bande sahélienne et refoulement des jeunes aspirants à l'émigration vers la Libye.

> *« Il n'y a pas de discussions sur les migrations internes. Les gens n'en parlent pas, c'est un sujet compliqué pour eux. Ce qui est dommage parce que cela participe à l'économie du pays. Il n'y a pas de statistiques. Les communautés nomades sont marginalisées, elles ne constituent pas une priorité pour l'Etat, pour tout le monde. Etre nomade c'est être marginal, c'est ne pas aller à l'école. Des communautés qui n'ont pas d'acte de naissance, donc qui n'ont pas la possibilité d'accéder à l'école, aux soins de santé. Mais qui ont des cartes d'électeurs car l'Etat veut leurs voix. ».* (Entretien organisation de la société civile, janvier 2019).

> *« Sur le terrain, les grandes personnes disent que les jeunes partent en Libye en masse et qu'il n'y a plus de jeunes valides. Ils ne partent pas tellement dans les grandes villes, plutôt en Libye. Les femmes, elles, restent là. Ils partent à la recherche de bien-être, parce que le bétail meurt, qu'il n'y a pas de pâturage, pas de points d'eau, que le travail est de plus en plus dur. Ils apprennent que là-bas c'est beau et ils se lancent dans cette aventure.* [on en parle au village ?] *Je me réserve de répondre sur les positions politiques. Sur les antennes on entend que l'Etat empêche les gens d'aller en Libye. Dans les*

[10] Voir à cette effet les politiques et stratégies nationales de la jeunesse présentées en section 4.

[11] La Plateforme Pastorale du Tchad est un cadre formel de concertation et de Dialogue. Elle réunit les différents acteurs du développement pastoral: Services Techniques de l'Etat, Organisations Professionnelles des Eleveurs, Société Civile, Partenaires Techniques et Financiers, etc. Sa mission est de porter et d'animer les réflexions et les initiatives centrées sur l'amélioration des politiques de développement de l'élevage, en général et du pastoralisme, en particulier. Http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/

[12] http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/index.php?rubrique=33

régions concernées, les gens en parlent. Les maires dans le Batha sont préoccupés par cette question. On fouille les véhicules dans ces régions pour empêcher les jeunes d'aller en Libye. Les gens se rabattent sur le FONAP/PRAPS : on est vraiment très sollicités par les politiques pour essayer de trouver une solution à ça, pour développer des formations pour les maintenir. ». (Entretien administration nationale, janvier 2019).

« L'intérêt de l'Etat pour la jeunesse n'est qu'un pur affichage. Le pouvoir n'a aucun intérêt à s'occuper de la jeunesse, à renforcer ses capacités et le pouvoir des jeunes avec des risques de contre-pouvoir importants. Le pouvoir de Déby est assez fort et il est soutenu par la communauté internationale. Il a les moyens d'écraser les rebellions dans l'œuf ». (Entretien institution internationale, janvier 2019).

2.1.4. L'analyse des facteurs de migration des jeunes éleveurs par les acteurs publics

Au niveau des services centraux en charge de l'Elevage (et des projets de coopération qui les accompagnent), ces questions ne sont pas réellement débattues ou questionnées.

Une analyse des mutations et de changements structurels profonds au sein des économies pastorales est bien produite par nos interlocuteurs. Ils évoquent notamment (sans hiérarchisation) : le phénomène de changement climatique, la monétarisation des économies pastorales, la sédentarisation d'une partie des familles dans des villages-relais dans une optique de sécurisation du foncier, l'introduction du « monde moderne » dans les campements (à l'origine de nouveaux besoins en termes d'accès aux soins de santé, à l'éducation, aux TIC, etc.), les relations migratoires anciennes des populations pastorales du Tchad avec ses pays voisins (Libye, Soudan, RCA) et l'attraction plus récente des zones d'orpaillage dans le désert du Sahara (Tchad, Soudan, Niger, Libye, Mali, Algérie), les phénomènes d'exode rural. Certains de nos interlocuteurs évoquent la question de la gestion du troupeau et la crise des systèmes de redistribution :

« Les jeunes réclament pour se marier et parce qu'ils ont des besoins. Quand le papa a deux ou trois femmes, les enfants des premières femmes sont délaissés au profit de ceux de la dernière femme. Le papa ne vend plus ses animaux pour qu'il puisse se marier (il n'a pas de réponse claire quand on lui demande pourquoi le papa fait ça). Et puis avec la crise pastorale il y a des papas qui ont perdu leurs animaux. D'autres renvoient leurs enfants volontairement. Ils ont beaucoup d'enfants. Ils ne donnent pas à tous

mais à ceux qui réclament. L'autre, on lui dit : tu es un homme, débrouille toi ». (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

Cependant, dans la majorité des cas, **aucun lien causal ne semble établi par nos interlocuteurs entre ces changements structurels des économies pastorales et les phénomènes de migration des jeunesses issues des communautés pastorales.** Ces phénomènes migratoires sont analysés par nos interlocuteurs comme des départs temporaires, traduisant des stratégies individuelles d'autonomisation des jeunes (achat de bétail, financement d'un mariage, besoins individuels, etc.), voire des tensions intergénérationnelles (en relation avec ces nouveaux besoins : téléphone, moto, vêtements, etc. qui nécessitent la vente de bétail du papa) plutôt que comme un enjeu social et économique plus global des économies pastorales et de la société tchadienne.

« Dans tous les campements, vous trouverez les jeunes, en charge d'abreuver le bétail (lorsqu'il faut puiser dans les puits pastoraux, ce qui demande de la force) ou d'aller vers le sud pour l'alimentation du bétail. Certains jeunes vont dans les villes pour mener des activités, avoir des revenus, aider le ménage. Souvent on les retrouve dans les marchés à bétail où ils font les intermédiaires (vendeurs/acheteurs). Mais le plus souvent c'est temporaire, ils viennent quand l'activité des campements le permet et que les femmes peuvent gérer seules. Les ruptures définitives ne sont pas fréquentes. Dans les campements, c'est le papa qui a le bétail. Quand le bétail augmente, il scinde ça et donne une partie à une de ses fils (pas en propriété mais pour l'utilisation) et petit à petit celui-là a sa part. Le plus souvent sa part lui revient dans la zakat et petit à petit le jeune peut constituer son troupeau. [Pourquoi les jeunes vont-ils chercher des revenus ailleurs ?] *Les besoins ne sont pas limités à la nourriture. Les choses ont changé : tout le monde a son téléphone dans les ferick et veut avoir un peu de confort. Mais les gens ne veulent pas vendre le bétail pour acheter des trucs. S'ils vendent le bétail c'est pour le mariage, les cérémonies funèbres, ou alors en cas de conflits/rançons (agriculteurs-éleveurs) mais sinon ils sont trop attachés à leurs animaux. Dans certaines régions le bétail est utilisé pour le transport (zones Sud du pays), pour transporter les récoltes, ça fournit des revenus. ».* (Entretien administration nationale, janvier 2019).

« *Le téléphone joue un rôle majeur dans la compréhension de l'existence du monde moderne qui échappait aux communautés pastorales jusque-là. Le téléphone est facile à ramener au campement ! La demande d'écoles émane plutôt des élites, pas de tous les éleveurs. On entend des discours sur l'absence de l'Etat et le fait que si les enfants vont à l'école ils pourront devenir vétérinaires, médecins,*

ministres ! Alors l'Etat sera plus présent pour eux et cela va réduire les inégalités. ». (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

« L'introduction du téléphone portable, le remplacement du cheval par la moto (qui nécessite des compétences en termes de réparation, ce qui devient un besoin en formation), l'introduction de la charrette pour porter les affaires (qui demande également un savoir-faire pour réparer les roues). Des besoins se créent en lien avec ces mutations. En lien aussi avec la grande transhumance, une partie de la famille reste dans des villages-relais pour que la terre ne soit pas occupée [par autrui] et pour la sécuriser : on fait un puit, on plante des arbres pour que cela devienne ta propriété (correspondrait à une annonce de l'Etat sur la propriété de la terre). Dans cette dynamique, la demande d'accès aux soins de santé apparaît, de même que la demande d'éducation : on t'emmène des médicaments, il faut quelqu'un pour les lire. Enfin, on constate une forte monétarisation du marché également (par rapport à la pratique du troc antérieure) qui nécessite de savoir négocier et défendre ses intérêts ». (Entretien administration nationale, janvier 2019).

« Les jeunes voient revenir ceux qui sont en ville avec des téléphones et des motos, ils veulent la même chose. A la recherche de gain facile. Les jeunes qui vont en ville ce n'est pas pour se faire un pécule et repartir au campement acheter des bêtes. Certains auraient même beaucoup d'animaux avec leurs parents (sans nous préciser à qui sont les animaux et si les jeunes en disposent). Quand ils arrivent à N'Djamena, la première tentation est de trouver un travail pour acheter une moto. Maintenant on trouve même des jeunes nomades à moto ! Les activités des jeunes pasteurs en ville concernent le «commerce » (laveurs de voiture, service dans des hôtels… ». (Entretien administration nationale, janvier 2019).

« Les jeunes sont au cœur du système pastoral. Ce sont eux qui conduisent les animaux depuis leur plus jeune âge. Mais ils ne veulent pas faire l'élevage. Ils préfèrent diversifier leurs activités au cours des périodes moins intenses : par ex. quand ils sont dans le Fitri, il y a moins d'activités, tout est sécurisé alors ils vont trouver d'autres activités, ils vont faire du commerce. Certains vont voyager, faire l'aventure en Arabie Saoudite ou au Soudan. Et si un jeune l'a fait, il peut convaincre les autres lorsqu'il revient au campement comme marabout ou commerçant. Mais il n'y a pas de vagues de départ. Certains viennent en ville (Ati, Abéché, certains à N'Djamena) et deviennent commerçants tout en ayant du bétail dans les campements. Mais il n'y a pas de statistiques, c'est plutôt des phénomènes observables : dans les campements, quand tu poses la question on te dire que sur 10 jeunes 5 sont partis (Libye, Abéché). Les choses bougent, avec le téléphone, les radios, les informations par ceux qui retournent,

> *donc il y en a qui tentent de sortir du campement. Avant il n'y avait pas trop de diversification (des activités), maintenant ça se fait de plus en plus. Avant les gens se méfiaient des villes et des autorités. Maintenant avec les NTIC, les gens voyagent et bougent. Ils apprennent qu'il est possible d'aller en ville, de faire du commerce. Les gens ont une éducation traditionnelle, ils ne partent pas comme ça, ils informent la famille et le chef de canton. Tout le monde sait où ils sont et ce qu'ils font. Il peut y avoir des cas d'aventure (à l'époque de la Libye de Kadhafi notamment) mais les liens avec la Libye chez les Toubou et les Goranes sont de toute façon forts et anciens. Dans le cas où un jeune répond à l'appel d'un parent qui a pris les armes, là il n'informe pas les autres de son départ (fugue). Mais sinon, les parents sont informés et le départ se fait en concertation avec les parents (cas des éleveurs du Batha). ». (*Entretien personnes-ressources, janvier 2019).

L' « appétit » des jeunes pour le **téléphone portable** cité par un très grand nombre de nos interlocuteurs concentre les fantasmes de la modernité, tandis qu'il masque d'autres formes de changements plus structurels mais moins visibles au sein de ces sociétés.

Dans ce contexte, **l'avenir de la jeunesse est envisagé sous le prisme de la sécurisation des systèmes pastoraux** : il s'agit de préserver la force de travail dans les campements, de faire en sorte que le départ des jeunes ne soit pas une charge pour leur famille ou encore d'éviter qu'ils ne se « perdent » (en se tournant vers le banditisme, des activités illicites, etc.). L'enjeu réside alors sur les modalités de maintien des jeunes dans les campements, ce qui pourrait passer par exemple par des actions de sensibilisation auprès des jeunes (sur les dangers des départs, l'absence d'opportunités hors des campements) ou l'accompagnement de la diversification de leurs activités pour leur permettre d'accéder à des sources de revenus complémentaires au revenu tiré de la vente du bétail ou pour les occuper et les éloigner de de l'oisiveté, de « l'argent facile », du banditisme, du terrorisme.

> « *Il faut occuper les jeunes, leur trouver des activités, les former, les sensibiliser, les orienter vers des AGR, dans la maçonnerie, la couture…, pour qu'ils ne partent pas ailleurs. Il faut les occuper pour qu'ils oublient qu'il y a de l'argent ailleurs. ».* (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

Il est intéressant de noter que l'avenir de leur jeunesse et la vision que ces « élites » peuvent avoir de la réussite pour les jeunes de leur entourage, ne semble finalement pas passer par un maintien au campement, mais par une scolarisation en ville, dont ils sont eux-mêmes le fruit.

« J'accueille 3 ou 4 enfants du campement (zone du Lac Tchad) chez moi : 2 sont scolarisés (son beau-frère en terminale et qui veut faire des études, le fils de sa sœur en 5ème) et 1 autre (fils de sa sœur aussi) qui ne veut pas aller à l'école. Je paye pour leur scolarité. Pour celui-là, je voudrais lui apprendre à conduire pour qu'il devienne chauffeur. Ils ne vont pas retourner au campement : j'ai investi pour eux, il faut qu'ils continuent leurs études. Je suis leurs études de près, je les pousse jusqu'au bac et pour qu'ils postulent à l'université. Pour qu'ils réussissent ». [Réussir ça veut dire quitter le campement et faire des études ?] Oui. 10 ans après qu'ils aient quitté le campement c'est compliqué. Leurs parents sont sédentaires, ils vont les voir en vacances et faire des travaux champêtres pendant 2 ou 3 mois. Le 3ème lui ne rentre pas au village. ». (Entretien projet de coopération, janvier 2019).

Les acteurs de la formation professionnelle et de l'accompagnement à l'insertion mettent eux en avant les enjeux de sédentarisation des populations nomades pour leur permettre d'avoir accès aux services déployés par l'Etat.

2.2. Chez les Partenaires Techniques et Financiers, les injonctions internationales ne se traduisent pas encore par des actions de grande envergure à destination de la jeunesse rurale (a fortiori pastorale)

Du côté des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) interviewés (AFD, UE, Banque Mondiale, Coopération suisse), nos interlocuteurs développent des **analyses concernant les départs des jeunes (hommes) des campements**. Ces départs seraient liés à un contexte de crise profonde de l'économie en général et de l'élevage en particulier : paupérisation des systèmes pastoraux, impact des crises dans les pays limitrophes sur le commerce de bétail et fermeture des frontières, conflits agriculteurs-éleveurs. Tandis que l'action publique ne permettrait pas de sécuriser les systèmes pastoraux.

« Les migrations pastorales ont commencé il y a plusieurs décennies, en lien avec le changement climatique et la dégradation des conditions de vie. Les communautés n'arrivent plus à développer leurs activités et en raison de la faiblesse de l'Etat, il n'y a pas d'approches pour sécuriser les systèmes pastoraux. Pour avoir des revenus complémentaires, les gens vont vers le Nord (en Libye) en saison sèche depuis des années, ils vont faire du commerce à N'Djamena ou encore au Soudan. On constate des phénomènes de sédentarisation d'une partie des familles tandis que d'autres poursuivent la

transhumance. Développer l'éducation de base et la formation chez les grands transhumants n'est pas possible. On peut le faire avec les semi-nomades, mais les autres dès l'arrivée de la saison sèche ils migrent. Pour les transhumants (qui ont de très grands troupeaux) on peut développer des formations pour leur apprendre à mieux entretenir le bétail, dans la mesure où ils n'ont pas accès aux services publics (santé animale et aliment bétail). ». (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

« On voit qu'il y a pas mal de problèmes avec les jeunes dans les zones Sud du PASTOR. Avant les gens (agriculteurs/éleveurs) se connaissaient et dialoguaient. Avec les changements de couloirs de transhumance (en lien avec les crises, fermetures de frontières, changement climatique), les gens ne se connaissent plus. Par ailleurs, les jeunes ne connaissent pas les us et coutumes et ne savent pas comment se comporter dans les zones agricoles : divagation des animaux, comportement dans des zones agricoles ou sacrées. Comme les jeunes ne sont pas au courant, ça tourne au conflit armé. On a eu pas mal de retours là-dessus autour d'Abéché, et ça commence à préoccuper les autorités. Il y a souvent des évènements comme ça quand même. L'objectif du PASTOR est justement de chercher à réduire les conflits agriculteurs-éleveurs mais on n'a pas fait de suivi de ces conflits, on n'a pas d'info sur la nature de ces conflits, le nombre de victimes. Les agriculteurs par exemple parlent de collusion entre les autorités et les éleveurs.». (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

Par rapport aux injonctions internationales, notamment en matière de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation, contre les migrations irrégulières et en faveur du développement de l'emploi des jeunes (en particulier ruraux), qu'ils précisent recevoir de leur siège, **nos interlocuteurs développent différentes analyses de ces enjeux**: i) ces départs ne nourrissent pas les migrations internationales vers l'Europe (ils citent en particulier l'étude de l'OIM) ; ii) les risques inhérents à ces départs sont à analyser comme des conséquences plutôt que comme des facteurs de migration: trafic de biens / humains en Libye, banditisme et phénomènes de coupeurs de route, participation aux mouvements de rébellion armés voire à des mouvements djihadistes ; iii) la question de la radicalisation et de l'extrémisme violent serait en particulier un phénomène actuellement peu répandu au Tchad.

Selon nos interlocuteurs, s'ils se doivent d'adapter le langage utilisé dans la formulation des stratégies pays et des interventions à ces injonctions, l'opérationnalisation de ces injonctions reste limitée sur le terrain[13].

> *« Dans nos projets on a toujours deux objectifs : le premier, vise à limiter l'extrémisme : dans toutes nos propositions au siège on doit mettre cela en avant et montrer de quelle manière les programmes vont avoir un impact sur la baisse de la radicalisation des jeunes. Ça permet de justifier le maintien du budget d'aide au développement. Ça c'est une demande de l'Europe. Ici au Tchad, on peut constater ces migrations vers les pays voisins (Nigeria) pour avoir des revenus (les gens partent chercher ailleurs) et là les gens peuvent tomber sur de bonnes ou mauvaises opportunités et puis des cellules dormantes reviennent chez nous. Mais pour nous cet objectif-là est secondaire ; ii) pour nous l'objectif premier est de lutter contre l'analphabétisme et d'accompagner la formation et le développement de l'entreprenariat rural (agricole au Sud et agro-pastoral et pastoral au Centre/Nord). Au sein de la coopération suisse on a trois domaines de concentration, la lutte contre l'extrémisme tombe plutôt dans le secteur 'citoyenneté, paix et prévention de la violence'. ».* (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

Par ailleurs, selon nos interlocuteurs, si le sujet de l'éducation de base et de la santé des éleveurs a émergé comme un enjeu d'aide au développement (se traduisant par le financement de quelques actions de développement actuellement en cours), la question de la jeunesse pastorale et, plus globalement de la formation et de l'emploi de la jeunesse rurale, a elle du mal à émerger, n'étant pas portée politiquement :

> *« La question de la formation professionnelle n'est pas discutée dans les groupes de PTF car nous avons bien d'autres priorités. La formation professionnelle est rarement un sujet. Les partenaires de l'éducation parlent plutôt d'éducation (primaire, parfois secondaire). Alors la jeunesse pastorale est encore moins un sujet. Déjà, on dit que la formation agricole et rurale est prioritaire, mais le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Elevage ne vous diront pas ce qu'ils font. Ils ont quelques formations comme l'ENATE mais c'est pour former des gens à rester dans les bureaux. ».* (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

[13] Voir le document de stratégie pays de la coopération suisse : « La formation professionnelle devra créer de nouvelles opportunités pour les jeunes femmes et hommes, apportant en partie une réponse à la prévention de l'extrémisme violent et d'autres dérives sociales ».

2.3. Les associations communautaires et les faitières d'OPE ou interprofessions en position de « lanceurs d'alerte »

Les associations communautaires (Kawtal, AJPST, AJN, Rabita, AFPAT …) et, dans une moindre mesure, les faitières d'OPE ou interprofessions rencontrées se positionnent en revanche en « lanceurs d'alerte » sur les dynamiques en cours au sein de cette jeunesse et sur les risques que ces phénomènes font peser sur eux-mêmes, sur leur communauté et plus largement sur le pays. Ils évoquent en particulier : i) la vulnérabilité de la jeunesse pastorale et des difficultés avant tout d'ordre économique, à l'origine des départs des campements ; ii) l'inégalité d'accès au bétail ; iii) l'introduction de la modernité, en lien avec la proximité des villes.

Ils décrivent une **grande diversité de situations et de trajectoires des jeunes**, notamment en fonction des zones géographiques et des groupes pastoraux concernés : des départs temporaires (séjours en ville au cours de l'année sans départ définitif du campement), des jeunes « appelés » en ville par un de leur parent pour être scolarisé ou l'envoi d'enfants dans des écoles coranique pour apprendre à lire le Coran, mais qui ne retournent ensuite plus au campement, les jeunes qui quittent d'eux-mêmes le campement pour « aller chercher ailleurs » dans les pays voisins, etc. Mais des éléments convergent dans leurs discours :

La déconstruction par ces acteurs des discours politiques sur le rejet de l'élevage et du mode de vie pastoral par les jeunes, **mais aussi sur les « prétendues » causes politiques du départ des jeunes hommes** (càd entrée en rébellion). Selon eux, les difficultés auxquelles sont confrontées ces jeunes sont avant tout d'**ordre économique** : les jeunes ne quittent pas le campement avec un projet de rupture mais parce qu'ils n'ont plus les moyens d'asseoir leur situation économique et familiale en raison de la paupérisation des sociétés pastorales, ce qui explique, selon eux, la nécessité pour les jeunes (hommes) d'aller chercher des sources de revenu en dehors du campement. Ce phénomène serait en particulier dû : au changement climatique et à la pression foncière accrue avec comme conséquence la perte de bétail et les difficultés à le reconstituer, à la sédentarisation d'une partie des familles et la montée en puissances des conflits agriculteurs-éleveurs (pression foncière, méconnaissance des accords

traditionnels agriculteurs-éleveurs par les jeunes, changements de couloirs de transhumance)[14] ; à l'absence de prise en compte par les pouvoirs publics de ces phénomènes.

> *« La question de l'insertion des jeunes est centrale et leur situation est connue de tous. Mais dans nos pays, les gouvernements n'ont pour vision que de réduire le chômage des jeunes. Le problème c'est qu'il n'y a pas de stratégie nationale pour soutenir la jeunesse. Les jeunes ont besoin : d'un emploi, de trouver une femme, d'asseoir leur vie sociale. Ils ont besoin de trouver d'autres moyens (que ceux du campement) pour asseoir leur situation. C'est pour ça que les jeunes quittent pour aller vers des centres urbains. Ou qu'ils vont dans d'autres pays pour chercher les moyens de survivre. La jeunesse pastorale est confrontée à deux phénomènes : i) un phénomène endogène : certains ménages pastoraux manquent de revenus, la taille de leur cheptel est minime alors qu'ils ont beaucoup d'enfants. Ça laisse peu d'animaux par enfant pour fonder une famille. C'est pour ça qu'ils vont chercher ailleurs pour asseoir leur famille ; ii) un phénomène externe : le changement climatique avec un impact sur la sécheresse, le manque de pâturage, le problème de l'accès à l'eau, la mort du cheptel. C'est cette vie dure qui oblige les jeunes à quitter pour aller dans les grands centres. Et quand il y a des opportunités qui surgissent (or) et que les jeunes entendent ça, ils migrent là-bas pour chercher des avantages. C'est plutôt rare de les trouver dans les villes, ils vont plutôt vers les zones aurifaires ou en Libye où ils deviennent berger (le seul métier qu'ils savent faire). Ou alors ils sont dans des convois de troupeaux vers le Nigéria. Mais la plupart d'entre eux reviennent. Ils ne partent que dans le but de générer des revenus et de revenir. Quand ils reviennent ils se constituent un cheptel, ils se marient et ils continuent la vie pastorale. Ils sont obligés d'aller chercher des revenus ailleurs. Et ensuite quand ils reviennent ce sont leurs cadets qui prennent la relève, c'est un cycle. Ça laisse un vide car quand ils partent il n'y a personne pour garder les animaux. Les parents ont alors recours à d'autres jeunes pour faire cela. Le problème selon nous est : i) la perte de vies humaines de ces jeunes qui peuvent être exploités quand ils migrent par des 'organisations' dont on ignore les objectifs ; ii) la fuite des capitaux et des bras valides ; iii) quand ils quittent, ils laissent la charge de leur femme et enfants à leur famille (quand ils sont mariés). (…)*
> [Qu'entendiez-vous par les organisations ?] *ça c'est un problème connu de tous : ce sont des organisations djihadistes, des narcotrafiquants, des rebelles. Quand les jeunes pasteurs sortent du pays ils sont très vulnérables. Il y a beaucoup de cas de jeunes kidnappés en Libye avec demande de rançons aux familles. Et si on ne paye pas, ils les tuent. Parfois, il y a des gens qui disent aux jeunes 'on vous emmène en Libye', les jeunes payent et puis ils sont abandonnés dans le Sahara.* [Est-ce qu'il ya des

[14] Certains interlocuteurs mentionnent des morts d'hommes annoncés presque chaque jour dans les radios.

actions de sensibilisation menées auprès de ces jeunes pour qu'ils ne partent pas ?]. *Ces jeunes sont informés de tout de ce qui se passe, ils connaissent les risques mais ils ferment les yeux pour y aller. Ils risquent leur vie pour ça. Les enfants de pasteurs ne partent pas pour des raisons politiques, ils cherchent uniquement des solutions à leurs problèmes quotidiens. Ce sont des problèmes économiques qui les poussent à partir».* (Entretien Organisation professionnelle, janvier 2019).

« Nous-mêmes sommes le résultat de cette jeunesse pastorale. On est nés en milieu pastoral et certains comme nous sont entrés en ville, mais on continue à faire des activités en lien avec l'élevage (boucherie, commerce de bétail). Les jeunes éleveurs ont d'énormes difficultés dans leur métier de berger qui est très dur (chercher le pâturage, creuser des puits traditionnels, n'a a manger que quand il rentre le soir). Les conditions physiques sont très difficiles et ils manquent de tout (habits, chaussures, etc.). [Comment les jeunes vivent-ils cette difficulté ?] *Ils n'ont rien à dire car c'est le mode de vie hérité de leurs parents. Ils ont comme vision d'augmenter la taille du cheptel, c'est tout. Ils ne connaissent pas d'autre vie. Tu crois que là où tu es c'est le meilleur. Ils s'appuient sur le cheptel pour se nourrir, pour se marier.* [Est-ce que certains partent ?] *Quand on fait une activité, c'est pour se nourrir, mais si tu ne parviens pas à te nourrir, alors tu quittes le campement pour aller chercher ailleurs (ville dans l'année, exode dans autres pays, opportunité de l'or). Il y en a beaucoup qui font ça. Moi je suis le résultat de ce phénomène. ».* (Entretien Organisation professionnelle, janvier 2019).

Pour certains interlocuteurs, les sociétés pastorales sont également confrontées à une très **forte inégalité dans la possession du bétail** :

« Il y a une très forte inégalité dans la possession du bétail. Le cheptel croit au Tchad, mais il y a une très forte inégalité dans sa possession. Certains ont beaucoup, d'autres presque rien. Il y a de fortes inégalités dans l'élevage. Des gens en ville se sont fait pléthore d'animaux (parfois 1000 à 3000 têtes de bétail). Avant il y avait beaucoup moins d'inégalités. ». (Entretien Organisation professionnelle, janvier 2019).

Par ailleurs, l'ensemble des frontières du pays (RCA, Soudan, Libye, Boko Haram dans le bassin du lac Tchad) sont confrontées à des **crises politico-sécuritaires** qui affectent profondément les trajectoires d'insertion des jeunes :

« Nous on fait pas agenda pour les renvoyer au campement car ça peut être pire pour eux (problèmes d'insécurité). On a rencontré deux jeunes de 10 -12 ans parmi les délinquants. Ils disent que leurs frères ont été enlevés et la famille rançonnée. Alors ils sont partis à N'Djamena pour ne pas subir ça.

Il y a une part de responsabilité des parents, des communautés, des gouvernements. Car les gens sont abandonnés à eux-mêmes. Les peuls du Cameroun sont mieux placés car ils sont sédentarisés et dans les grandes villes. Le problème avec les peuls du Tchad c'est qu'ils sont nomades et n'ont pas pensé à se sédentariser. Et quand ils créent un village, on leur dit que ce n'est pas leur terre. En zone sahélienne, pour eux la meilleure façon de s'en sortir c'est de transhumer. On est d'accord avec ça. Mais alors il faut trouver des solutions pour que les couloirs de transhumance ne soient pas occupés et qu'ils puissent installer leur campement. Il y a un gros problème autour du Lac Tchad, dans le Chari Baguirmi : la population a augmenté, il y a un accaparement des terres, le changement climatique. Les populations ont fui de la zone et occupé les terres des éleveurs qui avaient transhumé. Tout le pâturage aquatique est occupé par les pêcheurs. Il y a aussi des pesticides dans les eaux/terres qui sont toxiques pour les animaux. APESS a créé des villages dans la zone du Lac Tchad, Chari-Baguirimi, moyen-Chari : ils ont sensibilisé les éleveurs pour qu'ils se sédentarisent, avec des hangars, des écoles de sagesse, des puits pour abreuver les animaux. Tant que les gens ne sont pas dans des villages on peut pas nous localiser pour nous permettre de bénéficier de certaines choses. Ici, la différence c'est que les jeunes qui vont à l'école ensuite ils veulent aller en ville pour poursuivre les études ; d'autres cherchent un emploi. Là les jeunes ne partent pas pour des raisons d'insécurité mais parce qu'ils ont perdu leur cheptel, qu'ils ne sont pas habitués à ce travail. Les jeunes ont beaucoup de besoin. Avec l'école dans ces villages, certains jeunes abandonnent pour aller chercher un emploi en ville (petit resto) ou devenir berger dans une autre localité/région. Certains veulent aller au collège, alors ils doivent aller dans des grandes villes et en même temps trouver un emploi. Dans les campements, les jeunes sont rares, il ne reste plus que les parents, les enfants et les filles. Même si les parents ont une centaine de têtes de bétail, les jeunes ne restent pas. Ils n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins. Le papa dit que les bœufs sont à lui. Et si le fils veut s'acheter des trucs, il ne peut pas. Alors il devient berger car on le paye (un bœuf/mois) et il peut s'acheter ce qu'il veut. ». (Entretien Organisation de la société civile, janvier 2019).

Ils évoquent enfin **l'introduction de la « modernité » en lien avec la proximité des villes** (marchés à bétail, envoi des enfants dans les écoles coraniques, les « jeunes appelés » par des parents installés en ville, les migrations temporaires en ville pour faire du petit commerce, etc.) comme étant un phénomène nouveau: selon nos interlocuteurs, les jeunes « ont des besoins » et ne disposent pas de revenus avec le bétail du papa pour les satisfaire, ils vont chercher ailleurs. Par ailleurs, les premiers jeunes installés en ville auraient créé un phénomène d'« appel d'air » auprès des jeunes au campement. L'envoi des enfants dans les **écoles**

coraniques en ville est également évoqué, ainsi que la rupture que cela peut provoquer entre l'enfant et son milieu d'origine : plusieurs interlocuteurs ont indiqué que les jeunes formés (dans les écoles coraniques) deviennent marabout / commerçant. Les quelques rares qui retournent au campement sont, selon eux, déconnectés de la vie de pasteurs et ne peuvent plus rester pour devenir berger.

> *« Les écoles coraniques posent problème avec les marabouts ambulants que les enfants doivent suivre en mendiant pour se nourrir. Elles posent un problème d'identité à ces enfants (qui sont détachés de la réalité nomade), tout en véhiculant des valeurs négatives (coupeurs de route, fanatiques). ».* (Entretien Organisation de la société civile, janvier 2019).

Par ailleurs, la **très forte vulnérabilité de la jeunesse pastorale ayant quitté les campements** est soulignée par nos interlocuteurs (mais aussi, dans certains cas pour ceux qui ne sont pas partis) : sont évoqués les trafics, le banditisme (c'est notamment les phénomènes de *zargina* /coupeurs de route), la mendicité ou le vol dans les marchés urbains et dans certains cas l'intégration dans des mouvements rebelles (comme conséquence ici aussi, plutôt que comme étant à l'origine des départs).

> *« Le jeunes pasteurs sont la cible de tous les prédateurs (bandits, rebelles) : on se nourrit de leurs animaux, on recrute leurs enfants comme soldats. Et les jeunes sont obligés car ils n'ont pas accès aux services naturels auxquels ont droit toutes les autres communautés (santé, éducation). Les jeunes se nourrissent de ce qu'ils connaissent naturellement : ils ont des outils (flèches et bâtons pour mener les animaux) et des connaissances (pensée : l'éleveur pense toujours comment faire demain ; connaissance de la brousse). Les opportunistes viennent les chercher pour ces raisons. C'est ça qui a créé le problème des zargina/coupeurs de route. Les jeunes ont besoin de se nourrir par tous les moyens et ils utilisent pour cela ce qu'ils connaissent. Les jeunes commencent à quitter les campements car le monde et leur environnement change : ils veulent vivre comme les autres. Le troupeau ne le leur permet pas alors ils vont en ville. Et une fois qu'on l'emmène en ville il ne peut plus retourner. Quand tu as 3 ou 4 enfants, tu en envoie 2 chez un marabout : et une fois arrivé en ville, il ne peut plus retourner au campement (ne peut plus être berger, a un autre titre : marabout). Certains jeunes sont envoyés pour apprendre le Coran et ensuite ils restent en ville. Après certains font du commerce, deviennent garagistes, mécaniciens, d'autres (les instruits) vont dans les madrasa et les écoles, enfin certains vont dans l'armée. Mais certains quittent d'eux même le campement car le troupeau ne leur permet pas de se nourrir, alors ils*

vont travailler dans les pays voisins. ». (Entretien Organisation professionnelle, janvier 2019).

« Chaque jour des jeunes quittent pour aller en ville. C'est une situation grave. Ils vont dans le marché, dans les écoles coraniques. Ils quittent leurs parents pour aller dans les grandes villes mais quand ils arrivent il n'y a pas d'insertion. C'est inquiétant car ils se lancent dans la délinquance. Leurs parents ont perdu leur cheptel, donc ils ne peuvent pas satisfaire leurs besoins (vêtements) ou parfois ils partent parce qu'ils ne sont pas en sécurité (subissent des arnaques, victimes d'enlèvements avec demandes de rançon). Ils partent sans le signaler. La plupart sont des garçons. Les filles, elles, sont mariées. Certains vont en ville, d'autres deviennent bergers dans d'autres régions ou pays (Cameroun, Soudan, moins en RCA actuellement avec l'insécurité). Certains reviennent, d'autres pas. La plupart qui partent ont entre 15 et 25 ans. Ceux qui tombent dans la délinquance en ville c'est parce qu'ils ne savent pas quoi faire et qu'ils suivent les autres. Certains sont accueillis, mais d'autres arrivent sans lieux d'accueil, alors ils restent dans les parcs de voitures pour chercher à manger. On voit beaucoup de jeunes sur les marchés centraux et ils se mettent à voler. Ils vont à N'Djamena et dans les villes du Sud aussi. C'est lié aux problèmes en RCA : ont perdu leur cheptel et n'ont pas d'autres activités que l'élevage ». (Entretien, Organisation de la société civile, janvier 2019).

Enfin, selon les associations communautaires, le manque d'anticipation de l'Etat et de la communauté internationale sur ces questions constituerait un véritable danger pour l'avenir de ces populations. Est en particulier évoqué par certains de nos interlocuteurs le risque de stigmatisation des peuls.

Les postures adoptées par ces associations communautaires de jeunes sont cependant questionnées par certains de nos interlocuteurs : en causes les discours dits « communautaristes » et le manque d'actions concrètes proposées.

3. Services et dispositifs d'appui à la formation et l'accompagnement à l'insertion

des jeunesses rurales, en particulier pastorales

Cette section analyse la manière dont les acteurs et les institutions se saisissent ou non de cette problématique de la jeunesse pastorale, et se propose d'identifier les stratégies et actions existantes visant à accompagner les jeunesses pastorales dans leur parcours d'insertion : stratégies et politiques, services publics, programmes/ projets, autonomes et en coopération, actions formelles mais aussi informelles. A chaque fois, il s'est agi d'analyser la nature des appuis (en cours ou programmés) et des acteurs en charge du dispositif/service, les objectifs qui y sont rattachés et les résultats éventuels. Les actions informelles sont davantage décrites dans le rapport « *Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux au Tchad et au Burkina Faso*, (Rangé, 2019) ».

3.1. La prise en compte de la jeunesse pastorale dans les politiques publiques à destination de la jeunesse

3.1.1. La prise en compte de la jeunesse dans les politiques publiques nationales

Les discours politiques (tels que présentés dans les grandes stratégies nationales du pays[15]) inscrivent le développement inclusif du pays et l'accompagnement de sa jeunesse[16] parmi les grandes priorités/défis du pays pour ces prochaines années.

[15] Voir « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », juillet 2017 et « Plan National de Développement (PND) 2017-2021 ».
[16] Baisse du chômage des jeunes par l'amélioration de la formation professionnelle et de la qualité des apprentissages ainsi que la création d'emplois durables et décents pour les jeunes ; mise en œuvre de stratégies de protection sociale incluant les jeunes ; instauration d'un dialogue intergénérationnel pour le « changement de comportements ».

Panneau d'affichage, N'Djamena, janvier 2019.

Cet intérêt affiché pour la jeunesse tchadienne se matérialise par **des documents récents de stratégies Jeunesse** (Politique Nationale de la Jeunesse PONAJEUN, novembre 2018), Emploi (Politique nationale de l'emploi, janvier 2019) et en matière d'Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP, 2014-2018 – en cours de révision). Ces documents visent à définir la vision du gouvernement en faveur de la jeunesse ainsi que l'employabilité des jeunes : le premier document fait un état des lieux de la situation des jeunes, de leurs aspirations ainsi que des besoins à satisfaire dans les différents domaines de la vie économique, sociale et culturelle ; le second fait le diagnostic de la situation de l'emploi et les stratégies à mettre en place par l'ensemble des acteurs publics et privés pour résorber le chômage, le sous-emploi et, au-delà, la pauvreté.

Cependant, ces stratégies restent très générales, se réfèrent souvent de manière indistincte aux différentes catégories sociales composant la jeunesse tchadienne (distinction faite : jeunesse urbaine / jeunesse rurale). Dans aucune de ces stratégies la jeunesse pastorale n'est mentionnée, inclus de fait dans la jeunesse rurale.

> « *Jeunesse rurale : Scolarisés ou analphabètes, le plus souvent semi-analphabètes, les jeunes qui vivent aujourd'hui en campagne sont de moins en moins nombreux du fait de l'urbanisation rapide de nos*

campagnes, de l'exode rural ou des raisons d'études. Pourtant le cadre de vie en milieu rural a toujours présenté l'avantage de préserver ces jeunes des vicissitudes auxquelles ils sont confrontés en arrivant en milieu urbain. En effet, en milieu rural, la jeunesse a un fort sentiment d'appartenance au groupe, elle se sent davantage à l'aise parmi les siens. Très soumis aux valeurs traditionnelles et ancestrales, les jeunes ruraux sont impliqués très tôt dans la vie active. Ingénieux et travailleurs, ils savent se débrouiller mieux que leurs confrères citadins, vis-à-vis desquels ils développent le plus souvent un complexe d'infériorité. Aussi l'appauvrissement du sol, l'insuffisance des terres cultivables, la famine, les conflits éleveurs –agriculteurs etc. Ce qui laisse assez souvent entrevoir un mouvement des autres vers la ville (exode rural). Les jeunes ruraux qui vivent en ville jouissent auprès des villageois d'une certaine notoriété et considération ». (PONAJEUN, 2018).

« Dernièrement deux politiques ont été élaborées (PONAJEUN et PNE). Ces politiques ne ciblent pas un groupe en particulier mais couvrent la jeunesse tchadienne dans son ensemble. Il est vrai que pour l'instant elles sont principalement centrées sur les jeunes urbains. Par ailleurs, toutes ces stratégies ne servent à rien, elles restent dans les tiroirs. Il y a aussi des programmes mis en œuvre, comme le Programme national de volontariat au Tchad et une loi portant création de l'Agence de volontariat du Tchad. ». (Entretien administration nationale, janvier 2019).

« Il existe une politique nationale de la jeunesse (PONAJEUN). Ce document identifie comme axe stratégique l'agriculture (incluant l'élevage). Avec 113 millions de têtes de bétail, il y a une fenêtre importante d'insertion des jeunes. Mais en l'absence de politiques sectorielles (agriculture, élevage), cette politique reste générale et n'est pas déclinée par secteur d'activités. De même, si la politique mentionne la question des migrations et de l'exode rural, elle n'en analyse pas les causes. Enfin, les dispositifs développés concernent uniquement les zones urbaines, en particulier les jeunes diplômés. Nous n'avons pas encore mis l'accélérateur sur la jeunesse rurale. Elle est encore loin, donc on ne s'en occupe pas ! ». (Entretien Administration nationale, janvier 2019).

L'exode rural y est mentionné comme étant le phénomène migratoire le plus important au Tchad, devant les migrations internationales et les autres mouvements migratoires cités.

« *En dehors de l'exode rural qui constitue le phénomène migratoire le plus important, les jeunes sont de plus en plus tentés par des aventures au-delà des frontières nationales. Les pays voisins notamment le Soudan et la Libye constituent des destinations les plus visitées. L'Egypte constitue le passage vers le Moyen-Orient, pour ce qui concerne les régions du Nord, de l'Est, du Centre et de l'Ouest.*

> *Cependant, avec la montée de l'insécurité et de l'extrémisme violent, les déplacements des jeunes sont de plus en plus réduits. Ce qui amène souvent les jeunes à opter pour certaines filières de migrations peu recommandées, avec pour conséquences d'énormes risques sécuritaires ou économiques. Cette situation expose également les jeunes à des trafics de tous genres* ». (PONAJEUN, 2018).

Néanmoins **aucune analyse des facteurs de migration** n'y est proposée, ni les enjeux économique et sociaux que ces mouvements représentent. Enfin, ces stratégies correspondent généralement à des stratégies antérieures, non mises en œuvre, que l'on réactualise. Elles ne se traduisent pas en actions concrètes et les effets tardent à venir.

3.1.2. La formation et l'accompagnement à l'insertion des jeunes à la traîne

La **population tchadienne** était de 13,7 millions en 2015 (année d'évaluation de l'atteinte des OMD) et atteindrait 15,1 millions habitants en 2018 (INSEED), dont les trois quarts vivent en milieu rural (78%). Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est évalué à 3,6% (y compris les réfugiés). Et d'après les résultats du RGPH2, les femmes et les jeunes de moins de 15 ans restent majoritaires avec une proportion de 50,6%. En dépit des taux de croissance économique élevés au cours des années 2000, le pays connaît une stagnation, voire une dégradation des indicateurs de développement humain. L'indice de développement humain (IDH) classe le Tchad au 186ème rang sur 188 (PNUD, 2017), soit l'un des pays les plus pauvres au monde, avec de très fortes disparités régionales (entre régions Sud et régions Nord, entre zones urbaines et rurales). Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) est estimé à 37,3 % (PNUD, 2015).

Le **système éducatif tchadien** se situe parmi les plus faibles en Afrique en termes d'inclusion (càd faible taux d'inscription) et de qualité des formations délivrées. Seuls 38% des élèves inscrits complètent le cycle primaire et parmi eux, seul un tiers obtient des compétences de base satisfaisantes en lecture, écriture et mathématique. Selon le ministère de l'Éducation, seulement 2% des enfants d'éleveurs seraient scolarisés, contre 74% des enfants issus des familles sédentaires. Globalement, la capacité institutionnelle du gouvernement tchadien à fournir des services de bien-être de qualité, équitables et accessibles à sa population reste faible. Les budgets consacrés à l'éducation (comme à la santé) ont baissé ces dernières années : ainsi, la part du budget national consacrée à la santé est passée de 6,6% en 2004 à 5,6% en 201025. En 2011, les dépenses de santé par habitant étaient de 35 USD, pour une norme fixée par

l'Union africaine à 44 USD. Le budget de l'éducation (7% du budget national en 2010, comparé à 15,4% en 2004) est l'un des plus faibles d'Afrique.

Au niveau des **dispositifs d'accompagnement de la jeunesse** : le sous-secteur de la formation professionnelle est confronté à la prise en compte d'environ 150 000 jeunes (qui devraient passer à 210 000 en 2020) qui sortent annuellement du système scolaire et sont en attente d'une insertion dans le monde du travail alors que la formation professionnelle (notamment la formation agricole et rurale), l'apprentissage dit « moderne » et l'accompagnement à l'insertion restent très peu développés sur l'ensemble du territoire :

La **formation professionnelle reste très faiblement développée** au Tchad : le pays ne dispose pas d'établissements de formation en nombre et en qualité suffisants, le dispositif de FP est très peu déconcentré (très centré sur N'Djamena) et les FP relèvent actuellement de divers Ministères sectoriels (Agriculture, Elevage, Crédit des femmes, etc.) sans recherche de cohérence entre les actions menées. Par ailleurs, on constate une faible participation des professionnels dans la conduite du dispositif et les formations proposées ne sont pas orientées par les besoins. Les zones rurales en particulier sont fortement délaissées, ne proposant qu'un nombre réduit de formations soutenues par le secteur associatif et l'aide internationale, généralement dans les filières traditionnelles (mécanique-auto, couture, froid-mécanisation, menuisier, métallique, maçonnerie). L'apprentissage dit « moderne » constitue quant à lui une modalité d'acquisition de compétences très peu diffusée au Tchad. Depuis quelques années, les ONG Swisscontact et Caritas Suisse accompagnent la modernisation de ce dispositif via un projet pilote dans 6 zones méridionales et septentrionales (projet FORMI[17])

L'accompagnement à l'insertion (économique ou sociale) est inexistant, en dehors de quelques initiatives développées dans les zones urbaines, à l'image du projet Jeun'Action[18] mené par l'ONG ESSOR dans 5 quartiers de N'Djamena, en partenariat avec l'Université Populaire et le Comité pour le Développement du Volontariat au Tchad (CDVT). Des initiatives du gouvernement pour promouvoir l'entreprenariat existent, telles que l'Office National de Promotion de l'Emploi (ONAPE) ou l'Office national d'appui à la jeunesse et aux sports (ONAJES). Ces dispositifs ne proposent généralement que des services d'appui à la

[17]Formation et Insertion des jeunes au Tchad (FORMI) : https://www.swisscontact.org/nc/fr/projets-et-pays/recherche-des-projets/project-finder/project/-/show/formation-et-insertion-des-jeunes-au-tchad-formi.html
[18]Goum Fauk, promotion de l'emploi et de la socialisation de jeunes marginalisés, http://www.essor-ong.org/?id=244

création d'activité et restent centrés sur les zones urbaines au détriment de la jeunesse rurale. Enfin, ces dispositifs sont confrontés à d'importants problèmes de gouvernance. De même, les jeunes ruraux sont rarement pris en compte par les différents fonds existants qui ne sont pas dédiés à la jeunesse (tels que Fonds national d'appui à la formation professionnelle – FONAP, Fonds national de développement du sport – FNDS) comme dans les organismes d'appui au monde rural (PNSA, ONASA, ONDR, PADIAT[19]) où les questions d'emploi des jeunes ne sont pas sérieusement prises en compte.

> *« Les publics concernés (par les services proposés par l'ONAJES) sont très urbain, cela touche très peu le rural. Car il faut être alphabétisé pour bénéficier des fonds d'appui à la création de micro-projets. Il faudrait adapter les outils de formation aux jeunes analphabètes mais l'ONAJES n'a pas encore développé de stratégie pour adapter les formations en milieu rural. Ce serait à développer pour pouvoir fixer les jeunes dans leur milieu et limiter l'exode rural. Pour les fixer, il faudrait développer des activités connexes ainsi que des loisirs ».* (Entretien Administration nationale, janvier 2019).

> *« On a des difficultés à apporter des réponses adaptées à la situation (des jeunes pasteurs) dans la mesure où tous les dispositifs actuels d'accompagnement de la jeunesse sont concentrés dans les zones urbaines. Les zones rurales sont lésées, et plus particulièrement les zones pastorales. La difficulté vient aussi du fait qu'ils se déplacent. Il faudrait les sensibiliser pour qu'ils s'installent et qu'on puisse les joindre par téléphone pour leur délivrer des services. »* (Entretien Administration nationale, janvier 2019).

3.2. La jeunesse pastorale, dans l'angle mort des institutions internationales au Tchad ?

Pour la plupart des représentants des PTF rencontrés, la jeunesse pastorale n'est jamais mentionnée comme étant une population cible des stratégies de coopération. La jeunesse tchadienne (au sens large) en revanche est mentionnée et généralement considérée sous deux angles : i) dans le cadre des projets de développement rural (incluant l'élevage) dans lesquels des activités d'« occupation » des jeunes et des femmes sont développées (Activités

[19]Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA), Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA), Office National du Développement Rural (ONDR), Projet d'appui au développement des industries animales (PADIAT. Nous n'avons cependant pas pu approfondir ces expériences dans le cadre de la présente mission.

Génératrices de Revenus, Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre); ii) dans le cadre des projets de formation professionnelle et d'emploi des jeunes (qui se déploient généralement en zones urbaines). En revanche, la mise en place de passerelles entre ces deux secteurs est rarement recherchée, laissant la jeunesse rurale (a fortiori pastorale) dans l'angle mort de ces coopérations, entre productions pastorales et jeunesse urbaine.

L'encadré ci-après présente les stratégies de coopération en cours au Tchad de l'AFD, la coopération et l'UE et les secteurs de concentration de leurs financements:

Encadré n. 1 : Coopération pour la jeunesse au Tchad

Les appuis de la **coopération suisse** pour la période 2018-2021 visent à accompagner le Tchad vers une diminution de la fragilité, en atteignant un développement durable qui garantit la sécurité alimentaire, basé sur une économie alimentaire renforcée et en appuyant le développement de systèmes de services de base adaptés. Trois domaines d'intervention sont ciblés par la coopération suisse au cours de la période : i) Citoyenneté, paix et prévention de la violence, ii) Education de base et formation professionnelle ; iii) et Agriculture et sécurité alimentaire. 6 régions sont concernées : le Batha, l'Ennedi, le Logone oriental, le Mandoul, le Moyen Chari et le Wadi Fira. La jeunesse est concernée principalement par le secteur 2 « Education de base et formation professionnelle» et dans une moindre mesure par le secteur 3 « Agriculture et sécurité alimentaire».

A l'**Agence française de Développement**, les secteurs de concentration couvrent les domaines du développement rural, l'aménagement durable des villes, l'amélioration de la qualité de l'offre et de la qualité des soins, l'accès à l'éducation et à l'emploi.

A l'**Union Européenne**, le 11ème FED couvre la période 2014-2020 et a trois secteurs de concentration de ses financements au Tchad : i) sécurité alimentaire, nutrition et développement rural, ii) gestion durable des ressources naturelles, iii) consolidation de l'Etat de droit; complétés par des appuis transversaux qui tiennent compte de questions transversales telles que l'égalité hommes-femmes, l'environnement et le renforcement des capacités. La formation professionnelle et la

Des démarches sont engagées, notamment au niveau de l'UE, pour que la question de la jeunesse devienne une thématique transversale de sa coopération dans le pays (au même titre que le genre ou l'environnement) et soit prise en charge par les différents secteurs de coopération. Mais à ce stade, elle n'a pas encore aboutie (consultation faite en 2018).

> « *Pour l'UE, l'appui à la jeunesse n'est pas un secteur de concentration* [des financements]. *Il y a un début de prise en compte de la jeunesse dans les programmes de façon transversale. En octobre 2018, un consultant est venu faire un état des lieux sur la jeunesse au Tchad et il a développé des recommandations pour que cette dimension soit prise en compte au niveau de nos stratégies et programmes. On est tous organisés par secteur, et on n'a pas d'outils pour prendre en compte les jeunes,*

de la même façon que le genre ou l'environnement » (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

3.2.1. Les programmes de développement rural et de sécurisation des systèmes pastoraux

Au Tchad, des projets de sécurisation des systèmes pastoraux existent et ont été soutenus depuis plusieurs décennies par les PTF, et en particulier l'AFD, l'UE et plus récemment la coopération suisse. Depuis peu, ces projets intègrent la question de l'accès aux services sociaux de base des populations pastorales(éducation et santé humaine), ce qui représente selon nos interlocuteurs une forte évolution par rapport aux approches antérieures centrées sur le potentiel productif du bétail : un de nos interlocuteurs parle de projets de « 3ème génération », après les projets de 1ère génération qui impliquaient la construction d'infrastructures hydrauliques(puits et mares pastorales), et les projets de 2ème génération, tels qu'Almy Bahim (de l'eau pour le bétail) et Almy al Afia (de l'eau pour la paix) qui œuvraient pour la définition d'accords sociaux intégrant aussi bien transhumants que sédentaires pour le balisage des couloirs de transhumance.

Au niveau politique et institutionnel, la promotion de l'éducation en milieux pastoraux, fortement appuyée par les OPE, le gouvernement et les PTF, a conduit à la création en 2011 d'une « Direction de la Promotion des Ecoles Nomades, Insulaires et des Enseignements Spécialisés» (DPENIES-MENPC) au sein du Ministère de l'Education nationale et de la Promotion civique. Mais la situation actuelle de « l'éducation en milieu nomade » continue d'être caractérisée par l'absence de formes d'éducation adaptée au milieu nomade mobile. Des activités cruciales telles que « la création des écoles mobiles pour les transhumants» et «l'alphabétisation par le biais de stations régionales (radios) », prévues dans le Plan d'Action 2012 et le Plan d'action 2013 de la DPENIES, n'ont pas été mises en œuvre par manque de fonds. En juin 2018, il semble qu'une seule «école mobile» ait été fonctionnelle au Tchad, à proximité du Parc National de Zakouma, organisée par l'APN (African Parks Network) en appui aux communautés de pasteurs qui collaborent dans la lutte contre les braconniers. .

Des expérimentations sont actuellement menées pour relancer la dynamique des écoles nomades : notamment l'UE/AFD avec le PASTOR, la BAD avec le PIRPT et la coopération suisse avec le PROQEB qui développent des expérimentations sur la mise en place d'écoles-nomades (voir encadrés ci-dessous).

Encadré n. 2 : La mise en place de centres de services de base dans le cadre du projet d'infrastructures rurales, pastorales et de transhumance (PIRPT) – BAD (2011-2016) - 11,5M€

Le projet d'infrastructures rurales, pastorales et de transhumance financé sur les ressources du Fonds Africain de Développement (BAD) sous forme de prêt/don (50/50) a concerné la construction et l'aménagement de points d'eau pastoraux, de corridors de transit et de stationnement du bétail, mais aussi la gestion rationnelle des ressources pastorales et l'accès aux services sociaux de base pour les populations transhumantes. Le projet a couvert les zones de séjour et de stationnement des transhumants dans onze régions du Tchad. Dans le cadre de ce projet, des centres de services (6) ont été mis en place sur les principaux axes de transhumance, incluant les services suivant : écoles, dispensaires, post-vétérinaires, points d'eau pour les hommes et le bétail, parcs de vaccination. Le projet est terminé et des recherches sont en cours pour financer la phase 2. La BID se serait positionnée pour financer la création de nouveaux centres de services.

Encadré n. 3 : L'expérimentation d'actions pilotes d'éducation nomade dans le cadre du projet PASTOR–UE/AFD /Etat Tchadien (2015-2022) - 28 M€

Le Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) est mené pour sécuriser la transhumance et la mobilité des éleveurs et remettre l'Homme au cœur des enjeux pastoraux. L'objectif global du programme est de promouvoir une utilisation concertée et durable des ressources pastorales au Tchad en prenant en compte les besoins des populations locales, renforçant leur résilience face aux changements climatiques en zones pastorales et agro-pastorales, créant des emplois notamment pour la jeunesse, et réduisant ainsi leur pauvreté. L'objectif spécifique du programme est de sécuriser les acteurs, et notamment la jeunesse, de ces régions dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales. Les actions pilotes proposées pour l'action « éducation nomade » du PASTOR sont : a) des appuis à la création d'un petit nombre d' « écoles mobiles pilotes» dans des zones d'activité de PASTOR et b) des « appuis institutionnels » :

Les « écoles mobiles pilotes» : sont proposées dans les zones où les éleveurs séjournent pendant la saison sèche (deux par zone). L'objectif est de mettre en place un ensemble d'écoles mobiles pilotes pour éduquer les enfants dans des systèmes pastoraux mobiles, selon le standard national de qualité de l'éducation formelle, sans les séparer, ni de leurs familles ni de leurs formations en termes d'économie pastorale, ni demander aux familles de sacrifier leurs objectifs de productivité en tant que pasteurs. Ces écoles mobiles pilotes fonctionneront comme des écoles communautaires, recevront un soutien financier et technique du PASTOR et de la DPENIES, qui avec les délégués régionaux à l'éducation, tiendra compte de la spécificité des écoles communautaires mobiles pour valider le statut particulier des enseignants mobiles, autant que la langue d'enseignement, le calendrier les horaires de fonctionnement et le programme scolaire. Pour atteindre le temps minimum d'enseignement dans l'année en évitant les périodes les plus difficiles pour l'organisation de l'école, à part pour la zone de Arada où les familles resteraient en permanence dans la province, il est proposé que les écoles fonctionnent dans les zones de concentration de saison sèche et aussi dans celles de saison des pluies mais qu'elles cessent de fonctionner lors des périodes de grands déplacements/transhumance qui deviendraient des périodes de congés. Des comités régionaux constitués avec tous les partenaires concernés et des associations de parents d'élèves organiseront la mise en place (recrutements, inscriptions, équipements/tentes, matériel didactique) le fonctionnement (paiements des enseignants, suivi des présences, déplacements de l'école, congés, formations complémentaires des enseignants) et le suivi & évaluation des «écoles pilotes» (suivi « standard » mais aussi « technique » pour apprendre du processus). En plus de visites techniques régulières dans les campements, il est proposé qu'une assistance téléphonique soit assurée par l'équipe PASTOR-DPENIES pour appuyer les enseignants et les communautés dans la réalisation de l'expérience.

Les « appuis institutionnels » consistent en 1) des formations des services déconcentrés de l'éducation en compréhension du pastoralisme, 2) un inventaire des écoles nomades existantes, 3) l'officialisation éventuelle par le Ministère de l'Education d'une spécialisation professionnelle en « éducation mobile en milieu pastoral » qui pourrait justifier une prime salariale, 4) une révision du « guide de l'enseignant nomade » en profitant des observations lors des travaux de suivi des « écoles pilotes », 5) des rencontres nationales des partenaires impliqués dans l'appui à l'éducation en milieu nomade.

L'émergence de la problématique de l'éducation en milieu nomade et les acteurs qui en ont été les porteurs ne fait pas consensus entre nos interlocuteurs : pour certains, cette question est le fruit d'opportunités des financements, pour d'autres elle correspond à une revendication des éleveurs.

« Pour l'AFD, le PASTOR est un projet dit de 3ème génération. Après les projets d'hydraulique pastorale (eau pour le bétail), les projets d'eau potables (eau pour les hommes), on s'intéresse maintenant à l'éducation et à la santé (humaine et animale). C'est une requête venue des pays du Sahel. C'est aussi une orientation prise par l'AFD dont le nouveau DG est très axé sur l'éducation et la formation professionnelle. Ces aspects doivent maintenant être pris en compte dans l'écriture des projets. Au Tchad, cela commence à prendre une place importante. La thématique est portée par l'AFD et la coopération suisse, en lien avec les grèves des professeurs. Les PTF commencent à prendre conscience des risques d'une génération oubliée et non alphabétisée ». (Entretien institution internationale, janvier 2019).

En revanche, selon un fonctionnaire du Ministère de l'Elevage, l'émergence de la question de l'accès à l'éducation et la santé émanerait des éleveurs directement : « *Ces dernières années, la question de l'accès à la santé et à l'éducation est ressortie comme une préoccupation récurrente des éleveurs (au fur et à mesure des rencontres). Cela a coïncidé avec la formulation du PASTOR. Avant l'école était l'affaire des blancs, aujourd'hui les éleveurs disent on a besoin que nos enfants aillent à l'école. Cela est lié au fait que les liens villes-campements sont forts, que les gens utilisent le téléphone portable, ils ont besoin de savoir lire et écrire. Idem pour les médicaments modernes (dosage, composants). Ils regrettent parfois de ne pas savoir lire car ils se font rouler (dates de péremption, prix).* ». (Entretien Administration nationale, janvier 2019).

En revanche, la **problématique de la jeunesse pastorale et de l'accompagnement de son insertion n'est pas directement prise en charge par ces programmes** (par ex. PASTOR, PIRPT). Si certains programmes de développement rural (incluant l'élevage) ou de développement local intègrent des volets de développement d'activités économiques (en particulier auprès des jeunes et des femmes), ces actions sont récentes et correspondent davantage à des activités d'occupation de ces acteurs (par des formations courtes, le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) ou encore des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) qu'à une réelle prise en charge de la question.

« En revanche, la question de la radicalisation n'est pas trop discutée. On a quelques projets qui se développent pour éviter ces phénomènes, mais correspondent plutôt à des activités d'occupation (donner des activités d'élevage à faire) que de formation professionnelle, en particulier parce que l'offre de

formation est très faible au Tchad. Un projet est en instruction dans le Nord (Faya/Fada/Bardai – BET) en appui aux Mairies (PDL) sur FFU. Voir aussi le projet RESILAC dans 4 pays autour du Lac Tchad (cofinancement FFU/AFD). Dans ce cadre ; on développe pas mal de formations agricoles à destination des jeunes et des femmes, des HIMO. Mais les formations restent basiques. Nos actions de formation professionnelle au Tchad ciblent plutôt les zones urbaines. On ne fait pas de lien entre nos projets d'appui au pastoralisme et nos projets d'appui à la formation professionnelle. L'AFD souhaite accompagner la création d'un centre de formation sur l'élevage (découpe de la viande) avec la Fédération des bouchers à N'Djamena et dans l'ouest avec les abattoirs directement pour faire des formations en alternance ou apprentissage. ». (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

« Il y a quelques programmes sur la jeunesse pastorale (éducation de base) mais ce sont des lubies d'européens. Il y a une direction, c'est déjà pas mal, avec une personne motivée et qui essaie de faire avancer les choses. Il y a le programme « One health » sur la santé animale et humaine. La santé est priorisée, ensuite l'éducation. L'AFD a un programme sur la formation pro, Babalmal ; les suisses en avaient dans l'Ennedi, mais qui se termine.». (Entretien Institution internationale, janvier 2019).

Quelques interventions seulement développent des activités en matière de formation et accompagnement à l'emploi dans le domaine de l'élevage. C'est le cas par exemple du PRAPS – composante 4 (Banque Mondiale) avec la mise en place de formations et le financement d'AGR ou encore du PREPAS (coopération suisse) avec le développement d'AGR pour les femmes et la mise en place de formations pour les jeunes (par ex. auxiliaires d'élevage). Mais les actions prévues dans ces cadres restent marginales dans le cadre logique global de ces interventions. De même, un objectif d'emploi des jeunes est défini dans le programme PASTOR, mais sans que cela ne corresponde à des actions précises et définies d'accompagnement des jeunes.

« Le PRAPS finance des formations dans le domaine de l'élevage, de la santé animale. Les formateurs viennent du Ministère de l'Elevage ou de l'Agriculture. Il y a aussi de l'équipement (sous la forme d'un projet d'insertion). Et du renforcement de capacités de la vie associative (gestion de projet, entreprenariat, gestion d'une association). Ce sont des formations de 10 à 15 jours pour un groupe de 30 jeunes. Depuis le début du PRAPS, 800 jeunes ont été formés (dont 60% de femmes). Ils sont tous des nomades. Les centres sont tenus par des ONG (par ex ARDB) : ils sont adaptés à ce public,

les formateurs modulent leurs interventions par rapport à ce public qui a un niveau très faible et parlent en arabe. L'identification des formations est difficile pour les OP : elles nous envoient les demandes brutes et ensuite on les aide à formuler la demande. On doit tenir compte des besoins réels du public-cible : santé animale, auxiliaires d'élevage, aliment-bétail. Le PRAPS nous demande aussi d'aller vers l'électricité, la coiffure, la couture, les techniques de montage d'antennes paraboliques, la réparation de motos, à côté des formations dans le domaine de l'élevage, notamment pour les femmes. On va développer ces nouvelles thématiques en 2019. ». (Entretien Administration Nationale, janvier 2019).

Encadré n. 4 : PREPAS : Projet de renforcement de l'élevage pastoral dans les régions du Batha, de l'Ennedi et du WaadiFira au Tchad– DDC (2014-2026)

L'objectif principal du projet est l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire des populations pastorales des régions de l'Ennedi, du Wadi Fira (ex région de Biltine) et du Batha. Plus particulièrement, la DDC souhaite que le projet PREPAS s'intéresse aux petits et moyens éleveurs plus vulnérables ainsi qu'aux femmes et aux jeunes. Le projet PREPAS est organisé en trois composantes :

1. Sécuriser la mobilité des animaux à travers un meilleur accès à l'eau (activités de réhabilitation constructions d'ouvrages hydrauliques- aussi activités pour le balisage des routes de transhumance pour réduire les conflits) ;

2. Faciliter l'accès aux services et aux intrants vétérinaires et alimentation : soutien aux services déconcentrés de l'Etat, développement des capacités des éleveurs (valorisation de la commercialisation du lait et de la viande séchée) ;

3. Accompagner le processus d'amélioration de la gouvernance sectorielle : organisations d'éleveurs, soutenir le développement d'un système de collecte et de gestion d'informations sur l'élevage et les exploitations familiales pastorales.

Dans ce cadre, les jeunes et les femmes ne sont pas spécifiquement ciblés par le projet mais font partie des bénéficiaires et des actions peuvent les concerner plus particulièrement : par ex, l'accompagnement de la structuration des OP (pour les femmes et jeunes), le développement d'AGR pour les femmes et la mise en place de formations pour les jeunes (par ex. auxiliaires d'élevage).

« Le PREPAS ne cible pas spécifiquement les jeunes éleveurs mais l'élevage pastoral. Les jeunes sont intégrés mais pas ciblés spécifiquement. ». (Entretien Institution Internationale, janvier 2019).

3.2.2. Formation professionnelle et emploi des jeunes : un focus sur la jeunesse urbaine

La question de l'éducation et de la formation des jeunes commence à prendre de l'ampleur dans les stratégies et portefeuilles de projets des PTF intervenant au Tchad (en particulier pour la coopération suisse qui intervient de longue date dans ce secteur au Tchad et plus récemment pour l'AFD). Selon notre interlocuteur de l'AFD, cette nouvelle orientation correspondrait aux priorités internationales actuelles dans ce domaine, aux engagements récents du siège en faveur de la thématique de l'éducation – formation mais serait aussi une conséquence des importants mouvements de grève/manifestation observés ces dernières années au Tchad et il y aurait peut-être selon lui une prise de conscience par les PTF d'une «génération oubliée ». Cette idée n'a cependant pu être croisée avec d'autres interlocuteurs.

Cependant, ces projets ciblent en priorité le milieu urbain (jeunes diplômés ou jeunes vulnérables) et ne concernent encore que très peu les zones rurales. Selon certains de nos interlocuteurs, cela s'explique par la faiblesse de l'offre de formation sur laquelle s'appuyer dans les zones rurales.

Au niveau de la **coopération suisse**, la jeunesse est ciblée par le secteur 2 « Education de base et formation professionnelle » avec comme hypothèse de changement ; « L'accès à une éducation de base et à une formation professionnelle de qualité des enfants et des jeunes (M/F), y compris ceux en situation de déplacement, favorise leur développement personnel, leur insertion économique et sociale ainsi que leur participation au développement du pays et à la préservation de la paix, contribuant ainsi à une réduction de la fragilité »[20]. Deux projets sont actuellement en cours dans ce secteur : le Projet de Promotion de la qualité de l'éducation de base (PROQEB – 2018-2022 – phase 3 mis en œuvre par l'Association Enfants du Monde dans le Batha et le Moyen Chari) et le Programme Formation et insertion des jeunes (FORMI – 2017-2029 – phase 1 mis en œuvre par Swisscontact/Caritas suisse, en partenariat avec le Ministère de la Formation Professionnelle et de la Promotion des Métiers, ainsi que des CFP publics et privés, des OP et des ONG locales. Dans le cadre de ce projet, des formations agricoles et rurales sont prévues mais elles concernent principalement les agro-pasteurs (en partenariat avec l'ADRB dans le Batha par ex ou encore avec le Centre de Formation pour la

[20]Stratégie coop suisse. Stratégie de coopération suisse au Tchad (2018 – 2021)

promotion rurale). Par ailleurs, le Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP), financé par la coopération suisse et mis en œuvre au niveau régionale par l'APESS[21].

L'**AFD** soutien actuellement plusieurs projets visant à faciliter l'accès à l'éducation et à l'emploi au Tchad: i) un projet d'appui aux écoles et au renforcement de capacités des services éducatifs (N'Djamena, Moundou), ii) un appui au dispositif de financement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, le projet Appui à la formation professionnelle pour l'Amélioration de la Compétitivité des Entreprises au Tchad (AFPACET)[22] , iii) un projet d'appui à l'insertion socio-économique des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité, le projet Bab al Amal (« Porte de l'emploi »), mis en œuvre par l'ONG Essor dans son volet 1 et en partenariat avec le FONAP pour le développement de la formation duale dans le secteur de la boucherie dans son volet 2[23], iv) et un Projet d'Appui à la Petite Entreprise (PAPE) qui soutient la Maison de la petite entreprise[24].

Au niveau de l'**UE**, le développement économique et la création d'emploi sont pris en charge dans le cadre du Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique[25] (FFU – EUTF). Mais nos interlocuteurs à la DUE trouvent que cet outil (d'urgence) n'est pas adapté pour répondre aux enjeux et proposer de véritables perspectives d'avenir pour les jeunes dans ces zones. Et dans la pratique, seuls deux des projets couvrent la jeunesse, urbaine (Projet de soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité) ou rurale (Résilience et Emploi au lac Tchad à travers développement local et opportunités économiques, en particulier pour les jeunes et les femmes et les personnes à risque de vulnérabilité migratoire).

[21]https://www.apess.org/synthese-prepp/

[22]https://www.afd.fr/fr/appui-la-formation-professionnelle-et-la-competitivite-des-entreprises

[23]https://www.afd.fr/fr/porte-de-lemploi-un-projet-pour-soutenir-linsertion-socioeconomique-des-jeunes-vulnerables

[24]https://www.afd.fr/fr/projet-dappui-la-petite-entreprise-pape

[25]https://eeas.europa.eu/delegations/burkina-faso/8536/trust-fund-fonds-fiduciaire-durgence-pour-lafrique_fr

Encadré n. 5 : Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFU – EUTF) au Tchad.

Le FFU vise à lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et le déplacement dans les pays d'origine et de transit. Il dispose d'une enveloppe de 95,3M€ au Tchad pour le financement de 7 programmes nationaux dans les domaines de : i) la gouvernance et prévention des conflits (20M€), ii) résilience (65M€), iii) le développement économique et emploi (10,3M€). Il concentre ses activités de stabilité et de résilience sur le pourtour du Lac Tchad, sur la frontière Ouest, ainsi que dans le Nord du pays.

- Résilience et Emploi au lac Tchad (RESTE) (27M€) - Oxford Committee for Famine Relief
- Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT) (18 M€) - GIZ
- Projet de soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité (10,3 M€) – AFD
- Appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad (10M€) – COGINTA
- Appui au déminage, à la protection sociale et au développement des personnes vulnérables (23M€) – Humanity & Inclusion
- Programme de développement inclusif dans les zones d'accueil (DIZA) (15M€) - United Nations High Commissioner for Refugees
- SECurité et GEstion des Frontières (SECGEF) (10M€)

« Au Tchad, trois domaines sont couverts par le FFU : la formation professionnelle, la résilience et la sécurité. Il y a un peu de formation professionnelle dans le volet résilience, mais ça n'est pas très sérieux et ça concerne principalement les villes secondaires et N'Djamena. On fait un peu de formation en alternance qui n'existe pas au Tchad. Le problème c'est qu'on forme des diplômés qui deviennent ensuite chômeurs car on ne traite pas le problème de l'accès à l'emploi. Les jeunes manquent de perspectives, au-delà de l'accès à l'emploi. Il n'y a pas de grandes perspectives sur les jeunes dans le FFU, on s'intéresse surtout aux questions de sécurité (gestion des frontières, papiers, etc.). C'est de la vaseline pour que les forces de sécurité soient acceptées par les populations. Sur la formation professionnelle, il faut changer de paradigme et aller vers la question de l'insertion. Il faut réfléchir aux projets de vie. Le FFU n'est pas adapté à ce changement de paradigme car c'est un fonds d'urgence à résultats rapides et visibles. Par ailleurs, l'emploi est un sujet de fonds, pas un truc d'urgence. Prendre l'axe emploi est une fausse réponse. Il faut donner la possibilité de faire des choses, donner aux jeunes une position importante dans leur communauté, ils ne sont pas écoutés. ». (Entretien Institution Internationale, janvier 2019).

3.3. Pas de stratégies jeunesse développées au niveau des faîtières d'OPE et interprofessions

Les organisations professionnelles d'éleveurs et interprofessions (au niveau national) ne disposent pas de stratégies spécifiques pour le soutien à la formation et à l'insertion / installation des jeunes. Cela est dû, selon les représentants interviewés, au manque de moyens financiers. Ces organisations indiquent en revanche mener des actions de plaidoyer / sensibilisation pour la formation et la professionnalisation des jeunes et soutenir quelques actions de formation mais qui restent limitées à ce jour (COPAFIB, CONFENET). Pour autant cette problématique de la jeunesse pastorale n'est pas portée par ces organisations dans les cadres de discussion (par exemple au sein de la Plateforme Pastorale). Les domaines d'activités envisagés restent extrêmement classiques et génériques.

> « *Nous en tant qu'organisation, on est conscients de ça (départs des jeunes) et du fait que ça met le métier en danger. Dans les projets d'appui à l'élevage, on plaide toujours pour qu'il y ait une ligne formation et professionnalisation des jeunes. C'est le cas dans le PASTOR et le PRAPS. Le problème c'est que ceux-là (les gens des projets) ne font pas toujours ce qu'on demande. Ceux qui sont à N'Djamena, on cherche à les spécialiser via l'ENATE et le Ministère de l'Elevage. On a formé comme une centaine d'auxiliaires d'élevage avec le Ministère de l'Elevage sur financement SCAC/AFD/UE. On pousse pour que ce soit reconnu comme une profession et que cela ouvre des opportunités pour les jeunes afin qu'ils deviennent auxiliaire dans leur campement. Il n'y a plus accès à ces services avec la privatisation des services sanitaires dans les années 90. On a aussi un autre projet avec le FIDA et la Plateforme régionale des OP d'Afrique Centrale (PROPAC) sur l'entreprenariat des jeunes. On a formé 40 femmes et 40 jeunes hommes dans la production animale (lait, viande), mais aussi embouche. On mène beaucoup d'actions de plaidoyer (les OP), c'est pour ça qu'on parle aujourd'hui du problème des pasteurs. Maintenant on est très sollicités et reconnus. On ne reste pas les bras croisés, et le plaidoyer est la colonne vertébrale de nos actions. Maintenant on est dans beaucoup d'institutions et on est devenus influents. Nos positions sont toujours présentées dans les grandes institutions. Mais si tu veux qu'on t'écoute, il faut créer l'environnement par lequel on t'écoute. On a beaucoup de problèmes avec le Ministère de l'Elevage : la grande majorité des fonctionnaires ne sont là que pour manger. C'est avec eux qu'est le combat car ils veulent bouffer les projets. Les PTF l'ont compris et maintenant ils nous valorisent davantage.* » (Entretien Organisation Professionnelle, janvier 2019).

« On encourage les politiques pour que les stratégies globales couvrent la jeunesse rurale et non uniquement les jeunes en ville et scolarisés. Le FONAP par exemple, est orienté sur l'entreprenariat des jeunes, mais les jeunes pasteurs ne remplissent pas les conditions d'éligibilité. On voudrait faire des choses sur l'entrepreneuriat des jeunes, mais on manque de moyens. Il y a des AGR à identifier dans le domaine des sous-produits de l'élevage : par exemple commerce de bétail pour les jeunes hommes, vente de lait pour les jeunes filles. ». (Entretien Organisation Professionnelle, janvier 2019).

3.4. Les associations communautaires de jeunes

Plusieurs associations communautaires de jeunes ont vu le jour ces dernières années, à l'image de l'Association des Jeunes Peuls Solidaires du Tchad (AJPST), l'Association des jeunes éleveurs nomades pour le développement rural (AJN) et la protection de l'environnement (AJN) ou encore l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT). Le rapport « Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux (Tchad et Burkina Faso), Rapport intermédiaire Tchad »[26] décrit le processus de création de ces associations portées par des jeunes issues de communautés pastorales, diplômés et sans emploi. Ce processus répondrait à la fois à un objectif de « développement des communautés de pasteurs dont ils sont issus » et à une « forme de socialisation et d'insertion de ces jeunes scolarisés et diplômés sans emploi ». Elles servent alors « autant les intérêts professionnels et personnels de leurs membres qu'elles se donnent pour objectif le développement de la communauté ». Par ailleurs d'autres associations communautaires existent, telles que Rabita (association de soutien aux éleveurs de chameaux), Kawtal, …

Au niveau des associations communautaires rencontrées, la conscience des phénomènes de mobilité des jeunes et des risques qu'elle fait encourir si elle n'est pas prise en charge correctement, ne s'est à ce jour pas traduite par des actions de terrain en accompagnement de cette jeunesse. Des actions de petite envergure sont mentionnées par les représentants de ces organisations.

- L'AFPAT mène des actions visant à renforcer l'adaptation des femmes autochtones aux impacts du changement climatique (financement coopération suisse / Ambassade

[26]Le rapport « *Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux au Tchad et au Burkina Faso*, (Rangé, 2019) ».

de France au Tchad) et soutient des activités génératrices de revenus (AGR). Dans leur optique, ces revenus additionnels permettraient aux femmes de financer l'éducation, la santé et l'alimentation de leur famille[27].

- Kawtal mène des actions pour recenser des jeunes à N'Djamena et les sensibiliser au retour au campement, ainsi que leurs parents pour qu'ils viennent les chercher.
- L'AJPST mène des actions de sensibilisation dans la zone du Lac Tchad sur l'éducation, la santé animale ou humaine.

> *« Nous on a fait l'école. Nos parents sont éleveurs. Mais nous n'avons pas de gens au gouvernement ou dans l'administration. Il faut initier des associations pour aider nos futures générations et pour aider nos parents en brousse. On s'est regroupés entre amis et frères. On n'a pas de partenaires financiers mais une caisse sociale à laquelle chaque jeune contribue (500 F/mois). Ça permet d'atteindre nos parents. On mène des actions de sensibilisation dans la zone du Lac Tchad, dans le Chari-Baguirmi, dans le Moyen Kebbi, sur l'éducation, la santé animale ou humaine. : Par exemple, ne pas égorger et manger un animal malade, ne pas aller au marché acheter des médicaments mais aller au poste vétérinaire ; pour l'éducation, on leur demande de se sédentariser ou au moins qu'une partie de la famille s'installe dans un des villages sur les couloirs de transhumance pour avoir accès aux services (santé, éducation). Pour les jeunes qui veulent un emploi, il faudrait les former (en atelier) pour changer leur comportement et sauver leur vie. Ceux qui veulent retourner, on essaie de trouver les contacts de leurs parents pour leur demander ce qui ne va pas (quel est le mobile de leur départ). ».* (Entretien Organisation de la société civile, janvier 2019).

C'est donc principalement dans l'informel, au niveau des réseaux familiaux ou communautaires que des actions sont menées auprès de jeunes qui arrivent en ville et sont accueillis par un tuteur. A titre individuel, des « élites » ciadines issues du milieu nomade hébergent des jeunes de leur famille ou de leur communauté, les scolarisent, les aident à trouver des opportunités d'emploi.

> *« J'ai récupéré deux jeunes qui vendaient des poules et je leur ai fait une boutique (1,5 MFCFA) et mis deux futs d'essence à leur disposition. Ils sont restés deux ans puis sont partis à Bangui.*

[27] http://www.afpat.net/

[Pourquoi ?] Ils savent qu'à N'Djamena on ne va pas les laisser, alors ils s'éloignent pour faire du petit commerce, être colporteur… ». (Entretien Administration nationale, janvier 2019).

4. Quelles pistes d'action en accompagnement du parcours d'insertion des jeunesses issues des milieux pastoraux dans les zones urbaines ?

Les acteurs rencontrés ont suggéré un nombre limité de pistes d'accompagnement de l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales.

Du côté des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, l'option d'une sédentarisation de ces jeunes est envisagée, pour permettre de « capter » cette jeunesse et de lui donner accès aux services existants. Toutefois les options ou les services auxquels ces jeunes pourraient avoir accès dans les zones rurales ne sont pas détaillés.

Les acteurs institutionnels en charge de l'élevage, des OPE nationales ou des associations communautaires détaillent davantage les services à développer pour maintenir les jeunes au campement : alphabétisation, sensibiliser des jeunes des campements pour les faire rester et sur les méfaits des migrations. sont ainsi listées des idées comme alphabétiser ces jeunes, les sensibiliser dans les campements pour les faire rester, financer des AGR pour leur donner accès à des revenus additionnels dans le domaine de l'élevage ou d'activités connexes, favoriser de nouvelles opportunités de diversification (électricité, techniques de montage d'antennes paraboliques, réparation de motos, téléphonie mobile, maçonnerie, couture, coiffure, aide-accoucheuses…), ouvrir des formations professionnelles pour contribuer à la professionnalisation de l'élevage(boucherie, santé animale, aliment bétail, …) ou encore développer des services sociaux de base dans les zones rurales (sans que nos interlocuteurs ne démontrent le lien entre accessibilité de ces services / départ des jeunes). En revanche aucune action à mener auprès des jeunes ayant quitté les campements n'est mentionnée, en dehors d'action de sensibilisation des jeunes en ville pour les faire revenir au campement (en impliquant les chefs religieux/traditionnels) ou quelques idées de développement d'AGR.

5. Conclusion : la problématique des jeunes migrants pasteurs « fait-elle action publique » ?

Cette étude avait pour objet de comprendre si et comment les migrations urbaines des jeunes issus des communautés pastorales font l'objet d' « action publique » au Tchad. Par action publique nous entendons: « la manière dont une société construit et qualifie des problèmes collectifs, élabore des réponses, des contenus et des processus pour les traiter. L'accent est mis sur la société plus largement, non pas sur la seule sphère institutionnelle de l'Etat » (Thoenig, 2005 : 6)[28]. Il s'est agi, d'une part, d'analyser les perceptions et les représentations de ces migrations urbaines et des processus d'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux, auprès de différentes catégories d'acteurs impliquées, de près ou de loin, dans cette problématique (acteurs publics et organismes affiliés, des faitières d'organisations professionnelles et interprofessions, associations communautaires, partenaires techniques et financiers). Il s'est agi, d'autre part, de réaliser un diagnostic exploratoire des services et dispositifs d'appui à l'insertion économique et sociale et de formation professionnelle en appui à cette jeunesse existant dans le pays.

Cette étude a permis de mettre en évidence une série de constats qui sont synthétisés ci-après :

- Le manque de données, empiriques et/ou statistiques, sur les dynamiques d'insertion de la jeunesse pastorale au Tchad et sur le rôle des migrations (qu'elles relèvent de phénomènes d'exode rural, de départ vers des pays limitrophes ou vers des zones d'orpaillage, etc.) dans leur parcours d'insertion, avec comme conséquence une divergence de vue, entre nos interlocuteurs, sur l'ampleur du phénomène.
- L'absence de controverses au niveau national sur cette problématique et son ampleur qui conduit au constat suivant : la question de la jeunesse pastorale et de son insertion au sein de la société tchadienne n'a pas encore émergé comme un enjeu de politique publique ou

[28] Thoenig, J.C., 2005. Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. In *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*. Sous la dir. de Daniel FILATRE, Gilbert de TERSSAC. Toulouse : Octarès, p. 285-306.

d'aide de développement, tandis que la question de son avenir et des opportunités à lui offrir n'est pas ouvertement posée.

- Les facteurs de migration des jeunes (hommes), sont envisagés par nos interlocuteurs comme relevant de stratégies individuelles de recherche d'autonomie des jeunes ou d'attrait de la modernité et non dans une optique plus globale de mutations des économies pastorales qui sont mis en évidence dans le rapport sur les « *Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux au Tchad et au Burkina Faso*, (Rangé, 2019)[29]. L'« appétit » des jeunes pour le téléphone portable ou la motocyclette, cité par un grand nombre de nos interlocuteurs, illustre bien ce fantasme de la modernité tout comme il masque d'autres formes de changements plus structurels, mais moins visibles au sein de ces sociétés.
- De ce fait, les solutions envisagées par nos interlocuteurs en réponse à nos questions s'inscrivent : (i) soit dans une optique de sécurisation des systèmes pastoraux (en « occupant » les jeunes sur place), (ii) soit dans une optique plus globale de sédentarisation des populations nomades, afin que les jeunes accèdent aux services existants.
- Dans le premier cas, l'enjeu réside dans l'identification des modalités de maintien des jeunes dans les campements par l'accompagnement de la diversification de leurs activités et le développement des services de base dans les campements (éducation, santé). Ces dernières années, quelques actions de développement se sont développées dans ce sens (programmes d'éducation et de santé en milieu nomade). En revanche, la problématique de la jeunesse pastorale et de l'accompagnement de son insertion (économique, sociale voire politique) n'est pas directement prise en charge par ces programmes.
- Dans le second cas, la perspective de sédentarisation, récurrente en dépit des échecs démontrés historiquement, se heurte non seulement aux contraintes fondamentales des systèmes pastoraux mais aussi aux faiblesses des dispositifs de formation professionnelle (en termes d'accès, de qualité, de structuration et de cohérence des actions développées par divers ministères sectoriels, etc.) tandis que l'accompagnement à l'insertion (économique ou sociale) est inexistant, en dehors de quelques initiatives développées dans les zones urbaines à destination des jeunes vulnérables.

[29] tensions entre pyramides des âges et organisation gérontocratique, besoins nouveaux générés par la monétarisation des économies, marchandisation des économies pastorales, creusement des inégalités, poids des acteurs étatiques et des nouveaux acteurs dans la gouvernance foncière, densification du maillage urbain et du parcellaire agricole, etc

- En lien avec les injonctions internationales sur l'emploi des jeunes, les migrations internationales et la sécurité, l'accent mis sur la « jeunesse » tend à se renforcer depuis quelques années dans les programmes d'action des principaux partenaires techniques et financiers (PTF) du pays. Mais il ne s'est pas encore traduit par des actions de grande envergure à destination de la jeunesse (notamment pastorale et rurale), qui reste un angle mort de l'aide internationale, entre sécurisation des systèmes pastoraux et soutien des jeunesses urbaines (jeunes diplômés, jeunes vulnérables).

6. Bibliographie

- Ancey V., Ickowicz A., Corniaux C., Manoli C. et Magnani S., « Stratégies pastorales de sécurisation chez les Peuls du Ferlo (Sénégal) », Journal des africanistes, 78-1/2, pp. 105-119, 2008.
- Ancey, V. « Comment se construit l'invisibilité des populations pastorales au Sahel: l'expérience de la crise alimentaire de 2005 au Niger ». Cahiers Agricultures, 25(5), 55003, 2016.
- Antoine Ph., Razafindrakoto M., Roubaud F., « Contraints de rester jeunes ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines. Dakar, Yaoundé, Antananarivo », dans Collignon, René, Diouf, Mamadou (dir.), Les jeunes. Hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?, Paris, Revue Autrepart n°18, Presses de Sciences-Po, 2011, pp. 17-36.
- APESS et Direction du développement et de la coopération suisse, 2017. Rapport Phase 1 du Programme Régional d'Education / Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières.
- Arditi C. 2003. Les conséquences du refus de l'école chez les populations musulmanes du Tchad au XXème siècle, Journal des africanistes, 3 (73-1), p. 7-22
- Arnaud C., Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion. AFD et Groupe U.R.D. Notes techniques n15. Olivier Ray, Valérie Tehio, François Grunewald, coordination, 2016.

- Barbedette, L., Idées et réflexions par rapport à la question de la jeunesse - AG APESS 2017(document provisoire de travail dans la perspective de la discussion avec les leaders et dans celle des réflexions à provoquer chez les éleveurs au cours de l'AG APESS 2017).
- Barlet, S, Gauron, A., Huyghe Mauro, A. « L'insertion des jeunes en Afrique subsaharienne. De quoi parle-t-on ? », dans coll. L'Actualité des services aux entreprises, série en ligne n° 25, Nogent-sur-Marne, Editions du GRET, juin 2013.
- Blundo, G. et Le Meur, P.Y., 2009, « Introduction : an anthropology of everyday governance collective service delivery and subject-making », in G. Blundo et P.Y. Le Meur (dir.), The Governance of Daily Life in Africa: Ethnographic Explorations of Public and Collective Services. Leiden, Brill Academic Pub : 1-37
- Bonnet B, Guibert, B, Quels enseignements tirés des recherches centrées sur l'analyse des évolutions rétrospectives des conditions d'exercice du pastoralisme et des trajectoires des familles de pasteurs ? (note de synthèse aux décideurs), ANR 'Vulnérabilité, Milieu, Climat et Société', 2008 Projet de recherche :'Elevage Climat et Société', mars 2013.
- Bonnet B, Guibert, B, Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes, Enseignements tirés de l'analyse de l'activité pastorale dans les trajectoires familiales, Iram, 2012, 21 p.
- Bonnet B. et Guibert B., 2014. « Stratégies d'adaptation aux vulnérabilités du pastoralisme. Trajectoires de familles de pasteurs (1972-2010) », Afrique contemporaine, 1, 249, pp. 37-51.
- Bunge, F., Goldstein, G., Patat, C., Erceau, J., « L'insertion socio-économique des jeunes ruraux en Afrique. Contraintes et perspectives », document de synthèse des Journées d'études Iram, Paris, (27 juin 2013).
- Chauveau J.P., Dossier Jeunes Ruraux, Paris, Revue Afrique contemporaine n°214, De Boeck Supérieur, 2005.
- Colloque Régional de NDJAMENA, Actes du colloque de N'Djamena « Elevage pastoral. Une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens », 27-29 mai 2013.
- de Bruijn M.E. 2013. « Le point de vue de M.E. de Bruijn », In Autour d'un livre. Marielle Debos, Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres, Politique Africaine, 2013, 4, n°132, p. 175-196

- de Bruijn M.E. et Both, J.C., « Youth Between State and Rebel (Dis)Orders: Contesting Legitimacy from Below in Sub-Sahara Africa », Small Wars & Insurgencies, 2017.
- de Bruijn M.E. et van Dijk, H., « The Multiple Experiences of Civil War in the Guera Region of Chad 1965-1990 », Sociologus, vol. 57, n° 1, 2007.
- de Bruijn M.E., « The Impossibility of Civil Organizations in Post-war Chad », in A. Bellagamba et G. Klute (dir.), Beside the State : Emergent Powers in Contemporary Africa, Cologne, RüdigerKöppe Publishers, 2008.
- Debos M., Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres, Paris, Karthala, 2013.
- Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et APESS. Rapport phase 1 du PREPP.
- Duteurtre G., Kamill H., Le Masson A., Etude sur les sociétés pastorales au Tchad. Rapport de synthèse, Rapport CIRAD-EMVT, 2002.
- Gastineau Bénédicte, Golaz, Valérie (coordination), « Être jeune en Afrique rurale » dans Afrique contemporaine n° 259, 2016/3, Paris, De Boeck Supérieur, 2016.
- Grégoire E. et Gagnol L., « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger) », EchoGéo [En ligne], Sur le Vif, 2017.
- International Crisis Group, Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne, Rapport Afrique n°266, 2018.
- Inter-Réseaux Développement rural, « Jeunesses rurales africaines. Contours, aspirations et perspectives », dans Revue Grain de Sel, n°71, Paris, Inter Réseaux Développement rural, juillet-décembre 2015.
- Inter-Réseaux Développement rural, « Demain, encore des jeunes agriculteurs motivés ? », dans *Revue Grain de Sel,* n°38, Paris, Inter Réseaux Développement rural, 2007.
- Inter-réseaux, Compte-rendu de l'atelier de partage de l'initiative et d'expériences sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique, 5-7 novembre 2018, Cotonou.
- Krätli S., Dangbet Z, Actions pilotes du programme « éducation nomade », programme PASTOR, 2018.
- Krätli, S., Kaufmann, B., Roba, H., Hiernaux, P., Wenjun, L., Easdale, M., Hülsebusch, C., 2015. A House Full of Trap Doors. Identifying barriers to resilient drylands in the toolbox of pastoral development. IIED, DITSL.

- Lambert, A., Patat, C., Le Bissonnais, A., Erceau, J., « Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les ONG », *Note technique n°31*, Paris, AFD, 2017.
- Losch B., « Changement structurel, emplois des jeunes et agriculture en Afrique. Etat des lieux et enjeux de développement », Document de travail pour le « Forum du développement rural en Afrique » Cotonou (24 mai 2013 2014).
- Manoli C. et Ancey V., 2013. « Effets ambigus de la mobilité des jeunes pasteurs : entre la sécurisation des conditions de vie pastorales et l'émancipation individuelle au Ferlo, Sénégal », in Azoulay G., Ancey V., Dormoy D., Crenn C., Mangu A., Thomashausen A. (eds.). Mobilités et migrations : Figures et enjeux contemporains. Pluralité des regards et des disciplines. Paris : L'Harmattan, pp. 185-201.
- Marty A., Sougnabé P., Djatto D., Nabia A., 2010. Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation, rapport d'étude. IRAM, République du Tchad, AFD
- Marty, A., Eberschweiler, A.,Dangbet, Z., « Au cœur de la transhumance - Un campement chamelier au Tchad central. Septembre 2006-avril 2007 », Antea, Iram, Karthala, 2009.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), « Mobilités au Tchad, infographie des mobilités sur le territoire tchadien », mai 2018.
- Patat, C., Doligez F., Goldstein G., Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, réseau FAR, 2018, 110 p.
- Rangé C., Insécurités dans la région du lac Tchad : où en est le pastoralisme et comment penser son développement ?, FAO, CIRAD, 8 p, 2018.
- Rangé, C., Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes issus des milieux pastoraux au Tchad et au Burkina Faso. FAO-IRAM, 2019.
- ROPPA, Stratégie régionale d'insertion/installation des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique 2019-2023 », 2018.
- Swift J., Abdelkerim Y., Rahamat M., Saleh M.R., Ibrahim H.O., Al Zarha Icham F., Education en milieu pastoral, rapport d'études. République du Tchad, AFD, 2010.
- Thoenig, J.C., Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. In Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique. Sous la dir. de Daniel FILATRE, Gilbert de TERSSAC. Toulouse : Octarès, 2005.

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude

Food and Agriculture organization of the United Nations

Terms of Reference

Name:	
Job Title:	**"The Institutional context of education, vocational training and guidance for young pastoral migrants"**
Division/Department:	AGAG
Programme/Project Number:	SP3, OUTPUT 3.2.1, Result: 30102B
Duty Station:	FAO HQs, Rome, Italy, with duty travel to Burkina Faso and Chad
Expected Start Date of Assignment	**Duration:**
Reports to: ***Véronique Ancey***	***Title:*** Consultant Livestock and poverty reduction policies in drylands

General Description of task(s) and objectives to be achieved

This consultancy feeds AGAG's activity referring to SP3's Outputs 3.2.1, namely "Policy support and capacity development in the formulation and implementation of strategies, policies, guidelines, and programs to enhance decent rural employment opportunities, entrepreneurship and skills development, especially for youth and women" (*Results Framework 2018-19 Strategic and Functional Objectives)*. Complementary to the "Assessment of the means of existence of young pastoralist migrating to urban areas in the Sahel, and their contribution to their original households food security", the trainings tools and initiatives for formation / apprenticeship of young pastoralist will be

identified, enhanced and adapted. These activities contribute to the FAO-led exploratory activity "**Youth pastoral migrants and citizen: professional training'.**

This consultancy intends to characterize the institutional landscape of education, training, apprenticeship and guidance for young pastoral migrants in two Sahelian countries (Burkina Faso, Chad), when pastoral societies are facing widespread and multidimensional crises that strongly affect their cohesion, social reproduction and livelihoods.

The main aims of the consultancy are at:

1) Understanding if and how the increasing dynamics of out-migration and breakdown of pastoral youth from its socio-cultural and professional environment is taken into account by a panel of relevant actors: regional institutions, national governments, donors and cooperation, NGOs, professional organizations;

2) Mapping out the existing policies, programs, projects and activities of education, vocational training and guidance involving young pastoralists either in rural or urban areas;

3) Exploring with relevant stakeholders suitable solutions to better support young pastoralists in their quest for emancipation.

This consultancy is organized in two different phase.

Firstly, a literature review of published and grey literature on education, vocational training and guidance systems for pastoralists and nomadic people. Preliminary results drawn on the literature review will be discussed with key actors (researchers, practitioners, etc.), in order to enhance our understanding of the current issues and experiences as well as to identify additional actors and ongoing initiatives.

Secondly, two fieldwork missions, one per each country, to discuss with the main stakeholders involved: national and local government (ministries of agriculture, livestock, vocational training and employment, technical services, local authorities), public agencies/funds (employment agencies, vocational training funds, etc.), local and national professional organizations, and their regional networks, international and national donors and cooperation (UN, EU, SDC, Luxdev, etc.), NGOs, regional and national professional organizations; citizen movements (i.e. "balaicitoyen", "trop c'est trop", etc.).

Fieldwork will be carried out in the capital of each country as well as in a secondary city surrounded by relevant pastoral areas (subject to security conditions). This consultancy will take into account the inputs coming from the assessment of the trajectories of young migrants from pastoral areas.

Under the direct supervision of Véronique Ancey, the consultant will be responsible for the following:

- Conduct desk work and fieldwork in two Sahelian countries (Burkina Faso and Chad, tbc), to sketch the institutional landscape of education, training, apprenticeship and guidance for young pastoral migrants (existing policies, programs, projects and activities; stakeholders visions and projects;
- Produce an extensive report analysis;
- In close cooperation with AGAG, ESA, provide useful insights to elaborate the document project *youth migrants from pastoral areas & employment*.

Qualifications: high level in social sciences of development (Master / phd)

Technical Competencies and Experience Requirements: At least one year of significant experience of surveys, understanding of institutional background, proved skills in writing, strong interpersonal skills, and strategic thinking. An existing network in pastoral and professional communities/ organizations would be a plus.

KEY PERFORMANCE INDICATORS

Expected Outputs:	Required Completion Date:
1. Data collection (desk work and surveys): the institutional landscape of education, training, apprenticeship and guidance for young pastoral migrants (existing policies, programs, projects and activities; stakeholders visions and projects) 2. Report on the two case studies 3. Inputs to the training/ apprenticeship project	

Annexe 2 : Listes de personnes rencontrées (du 16 au 24 janvier 2019)

Date	Nom	Fonction et Structure	Contacts	
17/01/2019	MahamatSorto	Chargé de programme, FAO Tchad	mahamat.Sorto@fao.org	PTF
17/01/2019	Constant KeideurKagpeur	Assistant au programme, FAO Tchad	constant.Keideur@fao.org	PTF
17/01/2019	Philippe Bende	Directeur, Direction de la formation professionnelle, Ministère de la formation professionnelle et des petits métiers	philippebende@gmail.com	Acteurs Publiques
17/01/2019	Chantal Djorbaye Mounoubai	Directrice Générale, Direction Générale de la formation professionnelle et des ressources humaines, Ministère de la formation professionnelle et de la promotion des métiers	chanmounou@yahoo.fr	Acteurs Publiques
17/01/2019	Ahmed Mohamed Nadif	Secrétaire Exécutif de la Plateforme Pastorale, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	nadif1959@gmail.com 66 29 39 11	Acteurs Publiques
17/01/2019	Docteur Hissein	Président de la Plateforme Pastorale, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales		Acteurs Publiques
17/01/2019	Djastoide Lonira	Directeur de la communication et du marketing sportif, Office national d'appui à la jeunesse et aux sports (ONAJES), Ministère de la promotion des jeunes, des sports et de l'emploi	dircoms@onajes.com ; loniradjastoide05@gmail.com	Acteurs Publiques
18/01/2019	Youssouf Ali Djorkodei	Responsable de la composante 4 PRAPS-TD – Gestion des crises pastorales, Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel PRAPS-Tchad, Ministère de l'Elevage et de la Production Animale	yadjorkodei@gmail.com site web : www.praps-tchad.net	Projet
18/01/2019	Haroun Moussa	Coordonnateur national du PASTOR, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	harounmoussa01@gmail.com	Acteurs Publiques
18/01/2019	Christophe Bouvier	Chef de mission ATR PASTOR, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Bouvier.pastor@gmail.com	Projet

			63 96 46 00 / 92 36 91 31	
18/01/2019	Ali Brahim Bechir	AT PASTOR, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	–	Projet
18/01/2019	Djimadoum Djalta	Responsable S&E PASTOR, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Djimadoum.d@pastor-tchad.org ; d.djalta@yahoo.fr 66 24 37 42 / 99 49 81 76	Projet
18/01/2019	Dingamnaiel KaldeLwanga	Secrétaire général de la fédération tchadienne de handball, Direction de la promotion des jeunes, du volontariat, de l'emploi et de l'insertion sociale, Ministère de la promotion des jeunes, des sports et de l'emploi.	lwangakalde@gmail.com	Acteurs Publiques
19/01/2019	Djim-sassemNabaye Pierrot	Secrétaire Général, Conseil National Consultative de la Jeunesse (CNCJ)	pierrotnabaye@yahoo.fr	Société civile
19/01/2019	Gna-ngueneFetorin	Président du Collège national des jeunes producteurs ruraux du Tchad, membre affilié du CNCJ	–	Société civile
19/01/2019	Youssouf Mahamat Hassan	Président de l'association des jeunes éleveurs nomades pour le développement rural et la protection de l'environnement (AJN) ; membre fondateur Kawtal	ajnott95@gmail.com	Société civile
19/01/2019	Charlotte Larewe	Secrétaire Kawtal	60 33 49 36	Société civile
19/01/2019	Livana Zakaria Salomon	Etudiant en électricité	65 64 59 89	Société civile
19/01/2019	Abba Malloum Brahim	Président, Association des jeunes Peuls solidaires du Tchad (AJPST)	abbamalloumbrahim@gmail.com 99 19 63 74 / 66 03 92 03	Société civile
19/01/2019	OumarouHamadou Moussa	Trésorier, Association des jeunes Peuls solidaires du Tchad (AJPST)		Société civile
19/01/2019	MahamatAdoum Al Hassan	Rabita des éleveurs nomades pour le développement(Toukra)	60 41 29 39	Société civile
21/01/2019	Zakinet Dangbet	Enseignant chercheur Université de N'Djamena FSHS, Directeur, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de la Recherche et de l'Innovation	66 36 92 40 Dangbet_zak@yahoo.fr	Personne-ressource

21/01/2019	Madame Petereit	AFD		PTF
21/01/2019	Marc Channelière	AFD		PTF
21/01/2019	Mahamat Souangar	Conseiller, Comité national Education-Formation-Emploi (CONEFE)		Acteurs publics
21/01/2019	Ousmane Adirdir Mahadi	Chef de division Ingénierie de formation, FONAP	ousmaneadirdir@yahoo.fr 66 25 05 08	Acteurs publics
21/01/2019	Fouzari Djimy Mollo	Directeur, Direction de l'éducation de base non formelle, Ministère des Enseignements secondaires et de la formation professionnelle	66 37 96 67 Fouzaridjimi33@gmail.com	Acteurs publics
21/01/2019	_	Chef de division administration, Direction de l'éducation de base non formelle, Ministère des Enseignements secondaires et de la formation professionnelle		Acteurs publics
21/01/2019	_	Chargé de S&E, Direction de l'éducation de base non formelle, Ministère des Enseignements secondaires et de la formation professionnelle		Acteurs publics
21/01/2019	_	Chargé de formation et encadrement, Direction de l'éducation de base non formelle, Ministère des Enseignements secondaires et de la formation professionnelle		Acteurs publics
21/01/2019	Hans Rudolf Felber	Directeur coopération suppléant, Bureau de la coopération suisse au Tchad	Hans-rudolf.felber@eda.ch/tchad	PTF
22/01/2019	Ronan Pecheur	Chargé de programmes, Secteur Développement Rural et Environnement, Délégation de l'Union Européenne en République du Tchad	Ronan.pecheur@eeas.europa.eu	PTF
22/01/2019	Abdoul Fathi	SG COPAFIB		Société civile
22/01/2019	Mahamad Idriss	Président COPAFIB, Président Réseau des bouchers.		Société civile
22/01/2019	Mouhamadou Nour Abdallah	SG CONFENET		Société civile
22/01/2019	KadidjaGuirsimi Youssouf	SGA CONFENET		Société civile
22/01/2019	Boubacar Saleh	Président CONFENET		Société civile

22/01/2019	BicharaDrepAhmat	SG Fédération nationale des bouchers, Président CONFIFET		Société civile
22/01/2019	Oumar Ali Moustapha	Directeur, Direction de la Promotion des écoles nomades, insulaires et des Enseignements spécialisés	oumarali@yahoo.fr	Acteurs publics
23/01/2019	SeidouMahamatSeidou	Consultant, Département Développement rural		PTF
23/01/2019	DjabirAdoum,	Direction développement des filières et promotion des industries animales. Ministère de l'Elevage et des Productions Animales		Acteurs publics
23/01/2019	MarabaneNgar-Odjilo	Directrice, Direction de la Planification et du Renforcement de Capacités, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales		Acteurs publics
23/01/2019	HarbaKhamis	Secrétaire Exécutif, CONEFE		Acteurs publics
31/01/2019	Hindou Oumarou Ibrahim	Coordinatrice, Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad	00 33 6 69 90 01 69	Société civile

Annexe 3 : Grille d'analyse

a. Axe 1 : Perception et représentation des jeunesses pastorales et de la place des migrations dans leur insertion socio-économique / construction identitaire.

Il s'agit ici de recueillir les « discours institutionnels » sur la montée en puissance de la question des jeunesses pastorales et, en particulier, sur la problématique des migrations des jeunes pasteurs, auprès des acteurs rencontrés, dans leur diversité. L'hypothèse étant que ces différents acteurs ont des perspectives, mobiles et enjeux différenciés sur cette question qu'il est intéressant de mettre en exergue.

- **Quelle perception des défis actuellement rencontrés par les jeunesses pastorales dans leur parcours d'insertion / construction identitaire ? Analyse en termes de forces/faiblesses/menaces/opportunités Quelles évolutions éventuelles par rapport aux générations précédentes ?**

  Définitions : quelles définitions des acteurs sur ces différents concepts ? Jeunesse, Insertion, Accès au statut d'adulte, Citoyenneté.

- **De quelles ressources / services les jeunes auraient-ils besoin pour les accompagner dans ce parcours d'insertion ?**

  Par exemple : i) Logement, nourriture, soins de santé, aide sociale ; ii) Information/orientation ; iii) Accès à la scolarisation, alphabétisation, iii) accès à la formation professionnelle, apprentissage, formations complémentaires courts ; iv) accès à des services financiers (crédit ou aide financière) ou non financiers (conseil, formation en gestion et entreprenariat, accompagnement, etc.) ; v) accès à la terre / à gestion des troupeaux ; vi) rémunération de leur travail ; vii) arènes permettant la prise en compte de la parole des jeunes et de leurs aspirations ; ix) appui pour la création d'une association etc.

  Quelle place actuellement de l'éducation, de la formation professionnelle et/ou générale dans le parcours d'insertion des jeunes pasteurs ? idem pour apprentissage.

- **Quelle perception de la problématique des migrations des jeunes pasteurs et de la place des migrations dans leur insertion socio-économique / construction identitaire ?**

Ces échanges doivent permettre de recueillir les points de vue (visions) différenciés des acteurs sur ces questions. On pourra notamment s'intéresser aux perceptions concernant : les facteurs de migration, la place des migrations dans le parcours d'insertion socio-économique / construction identitaire des jeunes, les dynamiques migratoires / parcours de migration, les destinations principales (ici, il est proposé de ne pas se centrer sur les migrations urbaines uniquement, mais d'ouvrir les discussions sur les différents types de migrations/ zones de destination), la place des jeunes dans ces migrations (par rapport à d'autres classes d'âge ; place des jeunes filles).

Echanger sur répression /blocage des mouvements migratoires autour de l'orpaillage + au Nord les refoulement des migrants vers la Libye.

- **Quels sont les droits associés à la citoyenneté nationale qui sont** (ou devaient-être ?) **selon eux revendiqués par les jeunes issus des sociétés pastorales ?**
  Accès aux services sociaux de base (santé, éducation), sécurité, accès aux ressources (foncier, bétail si dans élevage, financement), aide humanitaire, droit à la participation politique (à quel niveaux, ds quels domaines), etc.

b. Axe 2 : Services et dispositifs d'appui à la jeunesse, en particulier pastorale : cette problématique fait-elle action publique ? si oui, quelles interventions et dispositifs ont été développés ou sont à l'étude ?

Ici il s'agit d'analyser la manière dont les acteurs se saisissent (ou pas) de la montée en puissance de la question de la jeunesse pastorale. Et d'essayer de repérer les stratégies et actions (politiques, services publics, programmes/ projets, activités, autonomes et en coopération, formelles mais aussi informelles) visant à accompagner les jeunesses pastorales dans leur parcours d'insertion. A chaque fois, il s'agira d'analyser la nature des appuis et des acteurs en charge du dispositif/service, les objectifs qui y sont rattachés et les résultats éventuels. Il est proposé de ne pas regarder uniquement du côté des jeunes migrants, mais d'élargir la réflexion sur les jeunesses pastorales. Et de regarder les actions finalisées, en cours ou « dans le pipe ».

- **Acteurs publics**:

Quelles sont les ressources / services prises en charge par les services publics et quelles sont les lacunes?

Dans quelle mesure se manifeste une capacité de conception – voire de mise en œuvre- politique ? qui sont les principaux acteurs \ ?

- Existence de politiques publiques prenant en compte /intégrant ces problématiques (par exemple accès aux droits, aux ressources etc.) ? Quelle intégration des besoins des jeunes transhumants dans les politiques nationales de formation, dans les stratégies jeunesses ?
- Scolarisation / Alphabétisation : Ecoles coraniques ; écoles arabe / français ; Retracer l'historique des expérimentations menées en matière d'éducation en milieu nomade (publique, privée, écoles coraniques, etc.). et des orientations actuelles à ce niveau (cf. PASTOR). Analyser la place de l'offre privée d'éducation non formelle qui permet notamment d'acquérir des rudiments de français (cours de soirs pour les non alphabétisés).
- Formation professionnelle / apprentissage / formations modulaires / courtes : Identifier l'offre éventuelle de formation professionnelle publique et privée des pasteurs et agro-pasteurs (en termes d'opportunités, de filières de formation, d'accès, de qualité de la formation, de débouchés, etc.). Par exemple : APESS (PREPP), Ecole de nationale techniques d'élevage (ENATE de N'Djamena), FONAP, projets ONG, etc.
- Accompagnement à l'insertion : i) Logement, nourriture, soins de santé, aide sociale ; ii) Information/orientation ; iii) accès à des services financiers (crédit ou aide financière) ou non financiers (conseil, formation en gestion et entreprenariat, accompagnement, etc.).

  Question des droits en matière d'accès aux ressources notamment : accès à la terre / à gestion des troupeaux, rémunération du travail des jeunes : voir aux niveaux des politiques publiques existantes ou en réflexion si ces aspects-là sont discutés.
- **Organisations professionnelles :**

  Les OP et faitières d'OP se sont-elles emparées du sujet et selon quelles modalités ? ont-elles développé des stratégies d'appui aux jeunes pasteurs ? si aucune action n'est

développée, quel serait selon elles le rôle dans ce domaine pour accompagner l'insertion des jeunes pasteurs (en migration, sur le campement) ?

Par exemple : actions de sensibilisation, de plaidoyer (voir travaux du groupe de travail de la Plateforme Pastorale), soutien à des actions de formation (PREPP APESS), autre ? (sur des sujets tels que la question des droits en matière d'accès aux ressources notamment : accès à la terre / à gestion des troupeaux / à financement, rémunération du travail des jeunes, accès à scolarisation/formation, place de la jeunesse dans les sociétés pastorales, etc.

Quelle place des jeunes au sein des OP et faitières d'OP ? existence de mécanismes / arènes permettant une prise de parole des jeunes et une écoute de leurs aspirations (au sein des OP ou en dehors = création d'associations de jeunes) ?

- **Associations, notamment associations de jeunes** :

  Par exemple : Kawtal, Association des jeunes Peuls solidaires du Tchad (AJPST), Rabita (association de soutien aux éleveurs de camélidés).

  Creuser leur historique, sur quelles bases se sont-elles constituées et dans quel objectif, pour répondre à quel besoin, dans quelle mesure prennent-elles en compte les questions d'accès aux droits et aux ressources des jeunes de leurs communautés ? quelle offre de services proposent-elles éventuellement ?

- **Coopération et de aide internationale** : ici il s'agit de repérer si les bailleurs de fond / ONG intervenant au Tchad ont développé des stratégies spécifiques vis-à-vis des jeunesses pastorales, en quoi elles consistent et pour répondre à quels objectifs et pour quels résultats[30]. Il s'agit d'aboutir à un premier état des lieux existant dans ce domaine (très certainement non exhaustif). Permettrait peut-être d'aboutir à une typologie des stratégies d'appui pour retracer les grandes tendances à ce niveau ?

c. Axes 3 : Pistes potentielles d'action en accompagnement du parcours d'insertion des jeunes pasteurs.

A partir des discussions menées sur les deux précédents axes, il s'agira de lister, au fil des entretiens, les priorités identifiées avec les différents acteurs interviewés. Ces pistes pourront ensuite servir de base pour les réflexions à mener par la FAO sur un futur projet. Idem,

[30] Sont-ils tous dans une approche d' « ancrage » des jeunes sur leur territoire et de stabilisation ?

souhaitez-vous qu'on se concentre sur les jeunes migrants et sur les services et/ou dispositifs pour gérer une insertion en ville ou reste-t-on ici aussi plus ouverts (sur accompagnement des jeunes pasteurs) ?

Quels seraient les acteurs à impliquer (formel et informels) ? Par exemple, opportunité d'implication des associations de jeunes ? (avec les asso creuser les pistes potentielles d'action en particulier).

Quelles priorités d'action, dans quels domaines et sous quelles formes/selon quelles modalités ?

Notamment, en termes de formation professionnelle et accompagnement à l'insertion : A priori, caractère très innovant de la formation professionnelle en milieu pastoral/agro pastoral, très peu d'expériences à ce niveau.

Quelques enjeux pré-identifiés au niveau de la FP pastorale et agro-pastorale (via bibliographie, à tester lors des entretiens) :

i) Quelles conditions d'adaptation des FP aux contraintes et contextes de la mobilité pastorale ? Développer des formations portées par les sociétés pastorales, tenant compte des spécificités de leur mode de vie (en particulier mobilité) : enjeu d'implication des organisations socio-professionnelles de base, des OP faitières et des jeunes eux-mêmes pour identifier les aspirations des jeunes + voir où il y a des gisements d'emploi.

ii) Enjeu de diversification des filières de formation (tous les jeunes ne pourront pas continuer les activités de leurs ainés - en lien notamment avec enjeux démographiques mais aussi avec aspirations des jeunes ?). Donner de la place aux activités de services aux pasteurs/agropasteurs (hydraulique pastorale, services à l'aliment bétail[31], lutte contre les feux de brousses, réhabilitation de pâturages, téléphonie mobile), aux activités de transformation/commercialisation de produits et sous-produits de l'élevage (métiers de la boucherie, transformation viande – séchage -, collecte et traitement des cuirs et peaux, collecte, transformation et commercialisation du lait et ses dérivés…), càd les activités en périphérie de l'élevage pastoral qui nécessitent un

[31] commercialisation aliment bétail, fabrication pierres à lécher, bols multi-nutritionnels

support de formation technique pour démarrer ; iii) Enjeu de revalorisation du métier d'éleveur, sur base du constat d'une image « présumée » négative auprès des jeunes qui perçoivent cette activité comme archaïque, peu rentable et peu attractive en raison des conditions de vie difficiles en brousse par rapport au confort imaginé de la ville ;

iii) Enjeu d'implication des pouvoirs publics (services techniques déconcentrés de l'Etat, collectivités locales, notamment Ministères de la FP ou de l'emploi selon les pays, Ministères de l'agriculture, de l'élevage) pour certification/reconnaissance des FP + dans une perspective d'allocation budgétaire au profit de l'éducation et de la formation pastorale.

iv) Enjeu d'accompagnement à l'insertion socio-économique des jeunes en parallèle de la formation professionnelle adaptée aux jeunes pasteurs et agro-pasteurs, via des soutiens à la mise en place d'AGR et micro-projets, question de l'accès au crédit et au financement…

v) Enjeux de développer des solutions adaptées aux contraintes spécifiques des jeunes filles.

Ces idées sont centrées sur les formations pastorales et agro-pastorales, il existe aussi un enjeu fort d'orientation et d'ouverture des possibles pour répondre à la diversité des profils, des parcours et des aspirations des jeunes (notamment ceux qui sont sortis de l'élevage ?). Attention toutefois à ne pas proposer de dispositifs ciblant les jeunes pasteurs (stigmatisation/exclusion).

Question de l'accès aux droits - devoirs/ citoyenneté : information, sensibilisation sur les droits/devoirs, participation citoyenne, rejoint la question de l'alphabétisation.